

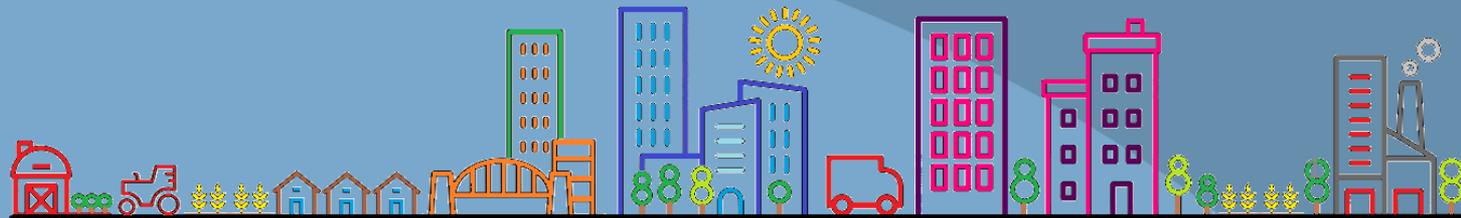


**DIRECTION  
RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PANORAMA DES ENJEUX  
HABITAT & HÉBERGEMENT**

Edition 2021



# EDITO

**Hervé VANLAER**  
Directeur de la DREAL Grand Est

Initié en 2016 au moment de la création du Grand Est, cet opus n°3 du panorama des enjeux du logement et de l'hébergement retrace les grandes évolutions et les principaux traits caractéristiques de notre région et met ainsi en évidence les principaux enjeux régionaux à relever en matière de logement et d'hébergement.

La connaissance reste un enjeu essentiel au cœur de nos politiques publiques, d'autant plus d'actualité à l'heure de l'open data. La remise du rapport Bothorel en décembre 2020 a montré la nécessité d'apporter un nouvel élan à la mise en place d'une politique publique de la donnée ambitieuse qui facilite la mise à disposition et le partage des données d'intérêt général pour des politiques publiques encore plus efficaces.

Le panorama s'inscrit dans cet objectif et se veut un document de cadrage visant à disposer d'une vision collective des grands enjeux régionaux par l'ensemble des acteurs de l'habitat du CRHH, éléments de connaissance qu'il s'agira de diffuser, de partager pour en faciliter leur appropriation.

L'édition 2021 présente, sous une forme illustrée par des cartes, graphiques, chiffres clés, les grands enjeux à relever, les politiques publiques mises en œuvre au niveau régional et déclinées au niveau local, mais aussi les boîtes à outils mises à disposition des élus et acteurs de l'habitat. Ensemble, nous pourrions ainsi approfondir la connaissance des besoins en logements et trouver les outils, les leviers d'actions permettant d'apporter des solutions utiles pour faciliter la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat et des projets de territoire.



# TABLE DES MATIERES

## Le Grand Est au cœur de son environnement

Infographie générale.....	page 4
Dynamiques d'évolution démographique.....	page 6

## Habitants du Grand Est

Infographie Population.....	page 8
Besoins des publics modestes.....	page 14
Dynamiques d'évolution.....	page 16

## Habiter le Grand Est

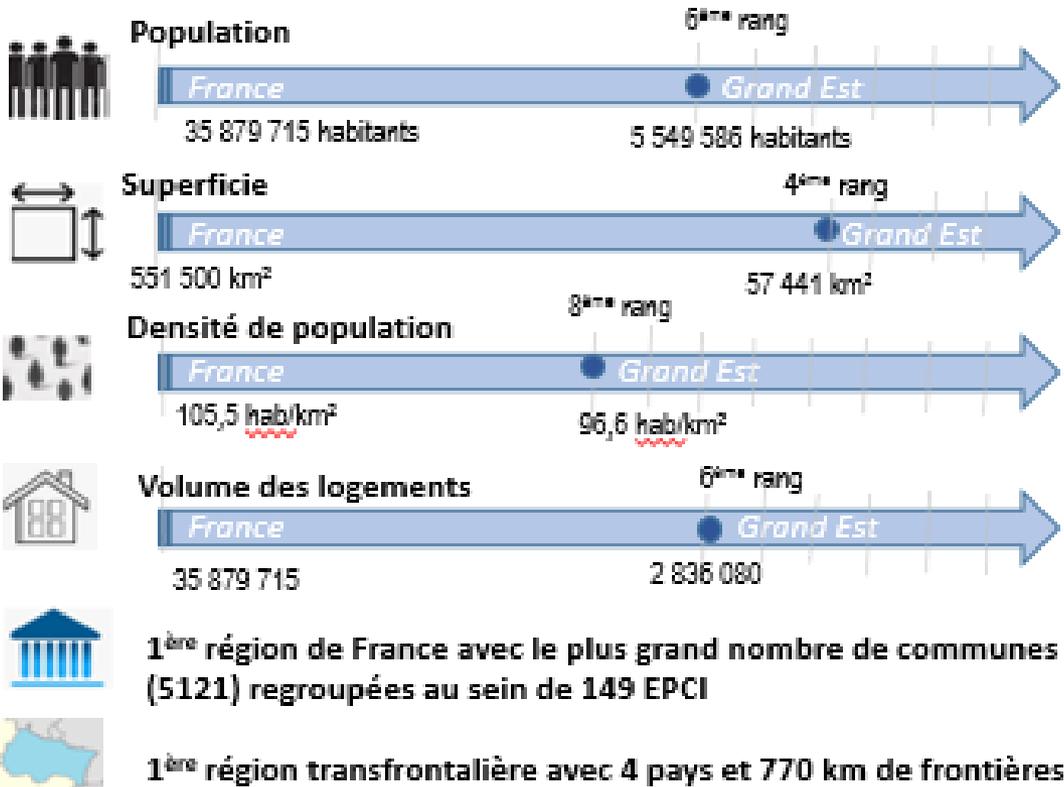
Infographie Habitat.....	page 18
Réguler la production .....	page 19
Adapter les parcs de logements .....	page 23
Rénover le parc fragile et dégradé.....	page 29

## Accompagner les besoins de nos habitants

Les politiques publiques.....	page 34
Les aides.....	page 39
Les structures d'accompagnement.....	page 46
Les boîtes à outils.....	page 50



# Une vaste région dans un contexte transfrontalier



770 km de frontières  
et 5121 communes

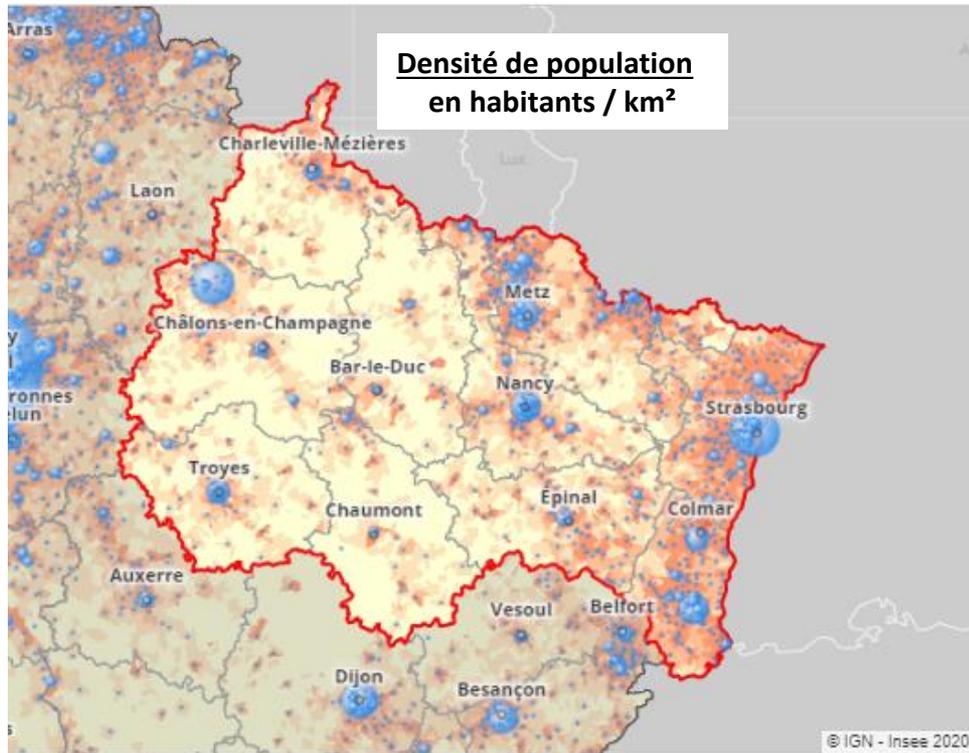
## Enjeux

- Un positionnement stratégique du Grand Est au sein d'un environnement transfrontalier
- Une grande diversité d'enjeux compte-tenu de la surface et de la structuration du territoire

Sources: INSEE 2017 – Banatic 2019

Clés de lecture : Comparaison réalisée à l'échelle des 13 régions du Grand Est de la France métropolitaine

# Une région avec une densité urbaine hétérogène et à dominante rurale sur sa moitié ouest



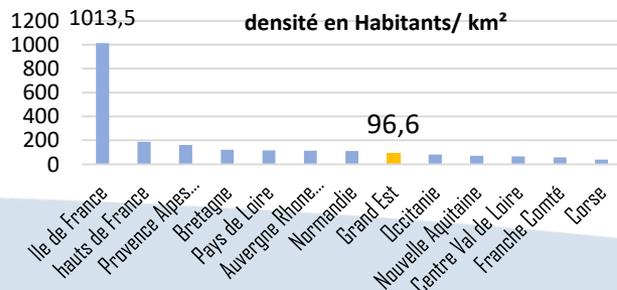
Source :  
ANCT 2020 -  
Observatoire des  
territoires

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/ou-tils/cartographie-interactive/>

Densité de 96 hab/km<sup>2</sup>  
Inférieure à la  
moyenne nationale

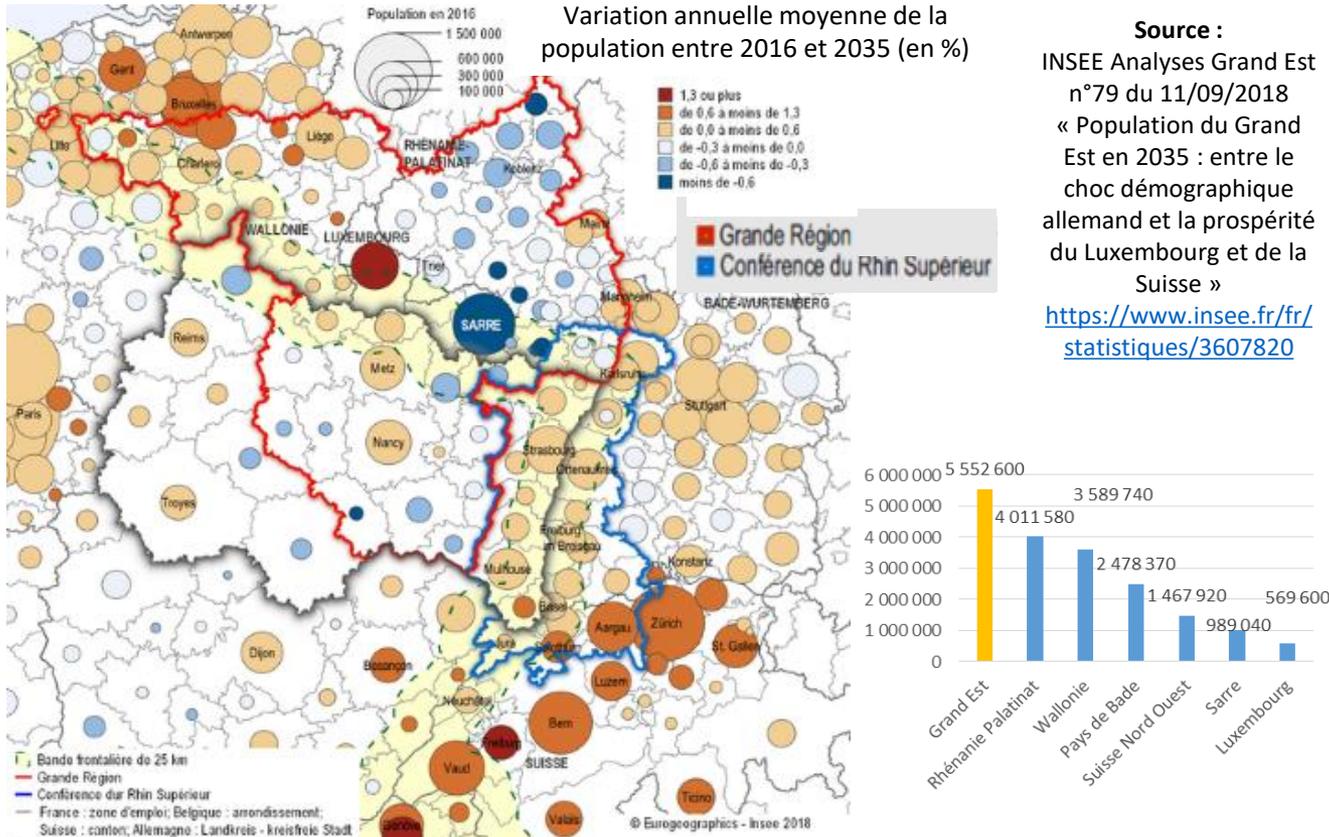
## Enjeux

- Intégrer dans l'approche des politiques de l'habitat le caractère rural ou urbain des territoires et les spécificités de leur marché immobilier



**Clés de lecture :** Le Grand Est se démarque par son caractère rural notamment sur sa partie Ouest, 91% des communes ayant moins de 2000 habitants. Les 4 départements de sa partie Est ont une densité supérieure à 140 hab/ km<sup>2</sup> (68,67,57,54) alors que les 6 départements à l'Ouest ont des densités inférieures à 70 hab/ km<sup>2</sup> (08,51,10,52,55,88).

# Des dynamiques démographiques très contrastées à l'échelle transfrontalière à l'horizon 2035



Un espace frontalier de plus de 18,5 M d'hab

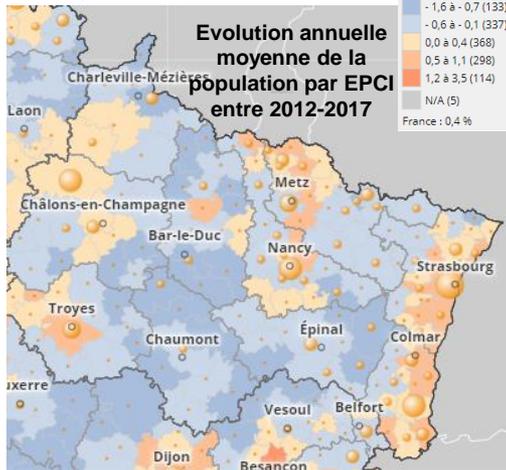
## Enjeux

- Développer une coordination transfrontalière des politiques de l'habitat pour répondre au développement des échanges et aux différentes dynamiques démographiques
- Développer la coopération transfrontalière pour relever les défis de la transition énergétique et démographique

**Clés de lecture :** Le Grand Est se situe dans deux grands espaces de coopération transfrontalière, le Rhin supérieur (Alsace, Bade Wurtemberg et Suisse) et la Grande Région (Wallonie, Luxembourg, Sarre-Rhénanie Palatinat et Lorraine). Ces espaces se découpent en secteurs ayant des dynamiques démographiques différentes: déclin en Sarre, Rhénanie- Palatinat et dans le rural du Grand Est, essor prévu au Luxembourg, en Suisse et Pays de Bade, en Alsace et dans le sillon lorrain.

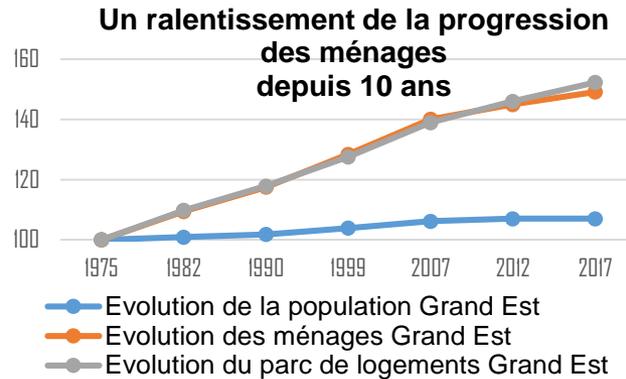
# Une démographie atone et un desserrement des ménages qui ralentit

## Une population en baisse sur la majorité des territoires ruraux



Source : ANCT 2020 - Observatoire des territoires

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/>



Taux d'évolution population entre 2012 et 2017: + 0 %

## Enjeux

- Adapter l'offre de logements à la faible dynamique démographique, et au desserrement des ménages
- Réguler l'offre nouvelle sur des territoires ruraux en baisse démographique avec un taux d'évolution des ménages négatifs ou presque nul
- Veiller à l'accessibilité de l'offre sur les espaces urbains qui conservent une évolution positive de la population et du nombre de ménages

Dynamiques démographiques	Grand Est	France	Rang
Population 2017	5 549 586	66 524 239	6eme
Evolution entre 2012 et 2017	0,00%	0,39%	13eme
Taux d'évolution du solde migratoire 2012-2017	- 0,19%	0,05%	12eme
Taux d'évolution du solde naturel 2012-2017	+ 0,19%	0,34%	6eme
Nombre de ménages en 2017	2 471 257	29 479 746	11eme
Evolution 2012 et 2017	+2,8%	+4,2%	
Taille moyenne des ménages en 2017	2,2	2,2	3eme
Evolution entre 2012 et 2017	-0,4%	-0,4%	
Part des plus de 65 ans en 2017	19,4%	19,4%	11eme
Taux d'évolution entre 2012 et 2017	+13,2%	+11,5%	

**Clés de lecture :** Depuis 1975, le Grand Est a connu une dynamique démographique faible portée par le solde naturel qui aujourd'hui comble tout juste le déficit migratoire. Le Grand Est est la région qui connaît entre 2012 et 2017 la plus faible dynamique démographique. **Source :** Insee-RP 1975 à 2017

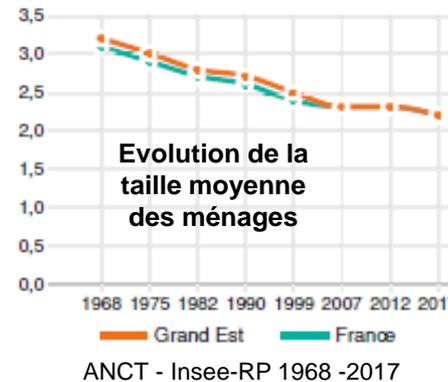
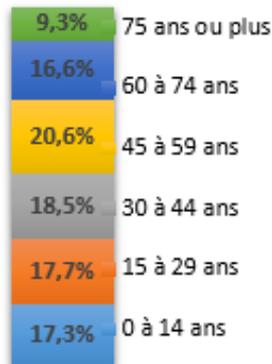
# Des ménages dont la taille a fortement diminué

5,5 M d'habitants et 2,5 M de ménages

58,6 % de propriétaires occupants

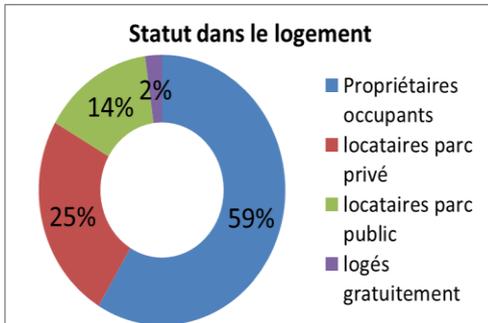
1 seule personne	35,4%
Couple sans enfant	27,6%
Famille monoparentale	9,2%
Couple avec enfant(s)	25,9%

## Classes d'âges



## Enjeux

- Adapter les politiques de l'habitat aux caractéristiques socio-économiques des ménages :
  - ✓ une taille des ménages en baisse
  - ✓ une pauvreté des ménages en hausse



## Médiane du revenu disponible par unité de consommation

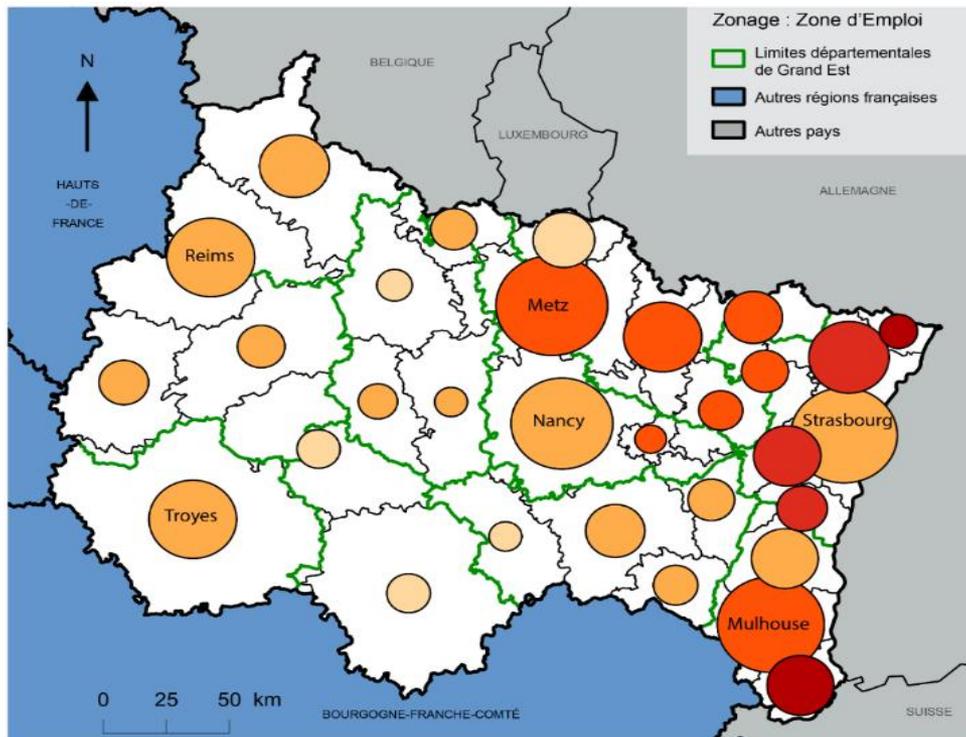
21 610 €

## Taux de pauvreté

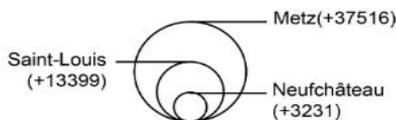


Sources : INSEE 2018 – Recensement de la population / Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020

# Un vieillissement de la population qui va s'accélérer dans les années à venir

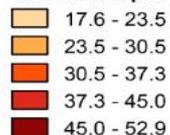


Nombre de 60 ans et plus supplémentaires entre 2012 et 2027 dans les zones d'emploi de Grand Est



Scénario personnalisé INSEE Omphale base 2012 et RP2012, par VAA Conseil 2017

Augmentation en % du nombre de 60 ans et plus entre 2012 et 2027



Source :  
DREAL 2017 -  
Diagnostic de l'  
impact du  
vieillissement sur les  
politiques de l'Habitat

74% des seniors de plus de 65 ans sont majoritairement propriétaires occupants d'une maison individuelle (58% pour l'ensemble des ménages).  
INSEE - RP 2017



1 habitant sur 3 sera sénior en 2027

## Enjeux

- Anticiper le phénomène du vieillissement dans les politiques de l'habitat et les projets de territoire
- Soutenir le maintien à domicile des personnes âgées à travers l'adaptation des logements et le développement de territoires inclusifs

**Clés de lecture :** *Seme région la plus jeune en 2017 avec un indice de vieillissement de 83,2 (moyenne nationale de 79,9), le vieillissement déjà bien engagé sur les territoires ruraux va s'accélérer sur l'ensemble des territoires, avec une progression plus rapide en milieu urbain. En 2027, plus d'un habitant sur 3 sera un senior contre 1 sur 4 en 2015.*

# Les ménages les plus impactés de France par la vulnérabilité énergétique

## PORTRAIT DE LA RÉGION GRAND EST

**24,3%** de ménages exposés au risque de précarité énergétique liée au logement, soit **559 100 ménages**

### Profil des ménages concernés

- 57% des ménages sont composés d'une personne, soit 321 400 ménages
- 47% ont plus de 60 ans, soit 264 300 ménages
- 36% sont des femmes seules, soit 202 300 ménages
- La majorité vit dans une maison : 54%, soit 302 900 ménages
- La plupart sont propriétaires : 53%, soit 297 200 ménages
- Une forte proportion utilise du gaz de ville : 29%, soit 162 900 ménages
- 35% des ménages ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté, soit 196 400 ménages

Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pégase 2015.

**Clés de lecture :** Les données sont issues des fiches territoires de l'Observatoire Régional de la Précarité Énergétique, sur la base de l'étude de l'Insee de janvier 2019 sur la vulnérabilité énergétique des ménages du Grand Est par rapport à leur logement.

<https://observatoire.atmo-grandest.eu/nos-publications/>

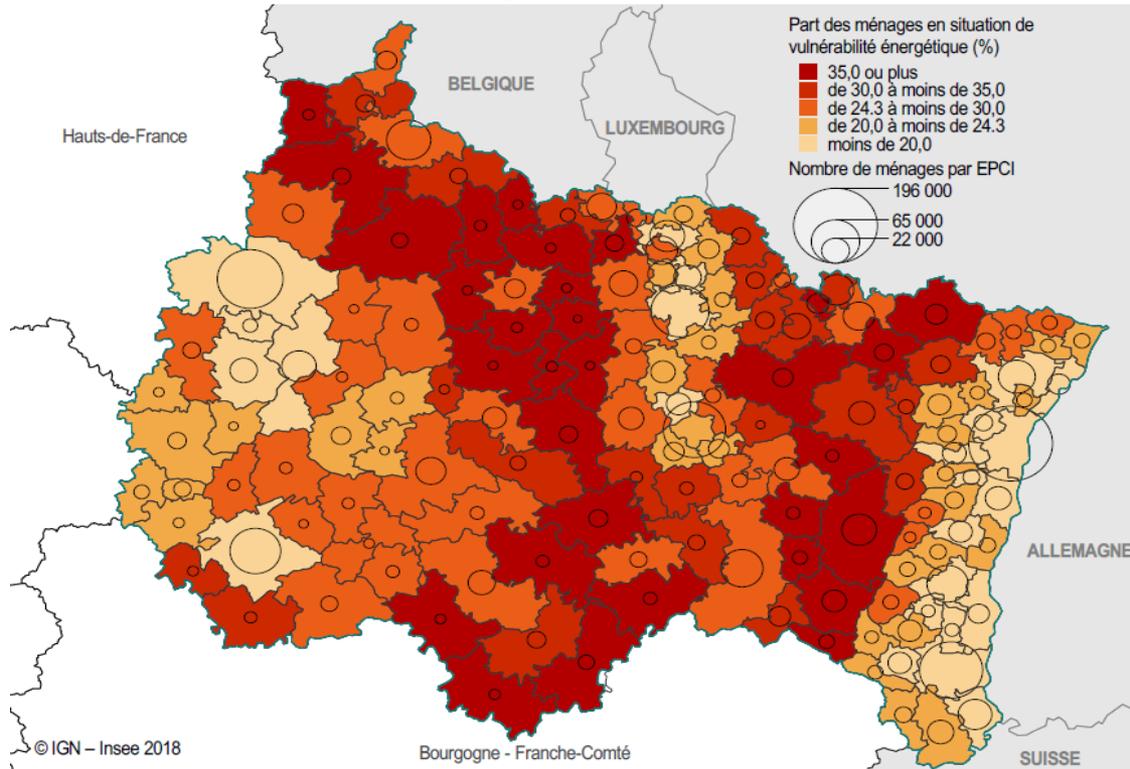
**560 000 ménages vulnérables**

## Enjeux

- Une population énergétiquement vulnérable très importante, surtout parmi les personnes âgées et les femmes seules
- Un potentiel de travaux important car beaucoup de propriétaires occupants de maisons individuelles construites avant les réglementations thermiques

# Des territoires diversement touchés par la vulnérabilité énergétique

Part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique au sein des EPCI (\*) du Grand Est en 2015



Champ : ménages fiscaux  
Contours des EPCI au 01/01/2018  
(\*) Pour les EPCI de moindre taille en termes de nombre d'habitants, la part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique correspond à la situation moyenne des EPCI de moindre taille du département considéré selon les regroupements présentés sur la carte de droite.

Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pegase 2015.



200 000 ménages vulnérables sous le seuil de pauvreté

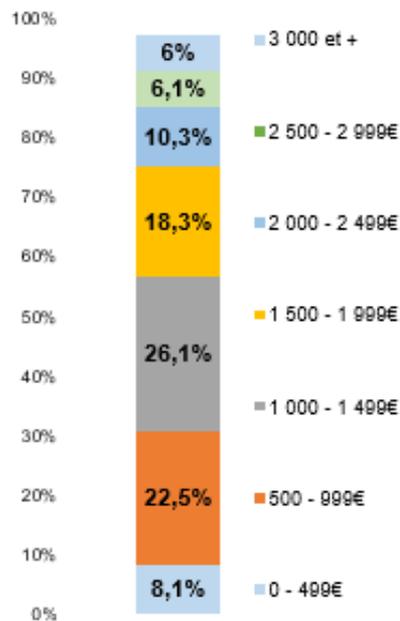
## Enjeux

- En zone rurale, des taux de précarité très forts, pouvant aller jusqu'à 43%
- En zone urbaine, des ménages précaires qui cumulent les difficultés sociales: un taux de ménages sous le seuil de pauvreté pouvant avoisiner les 50%

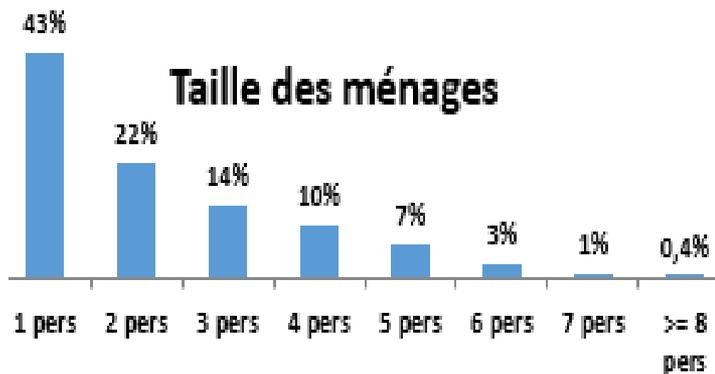
# Une demande de logements sociaux de petite taille encore peu satisfaite

## Demandeurs - Année 2019

### Revenus des ménages



### Taille des ménages



Près de 2/3 de ménages d'1 ou 2 personnes

### Enjeux

- Continuer à travailler à l'adéquation de l'offre en logement social avec les revenus des demandeurs
- Adapter l'évolution du parc social au profil des locataires

**Clés de lecture** : A l'échelle régionale, le plus grand nombre de demandes émane de personnes vivant seules (43,47%).

Ce pourcentage varie de 39% en Alsace à 52% pour les Vosges, la moyenne nationale étant à 44,54%..

Près de 41 % des demandeurs du Grand-Est sont locataires du parc HLM

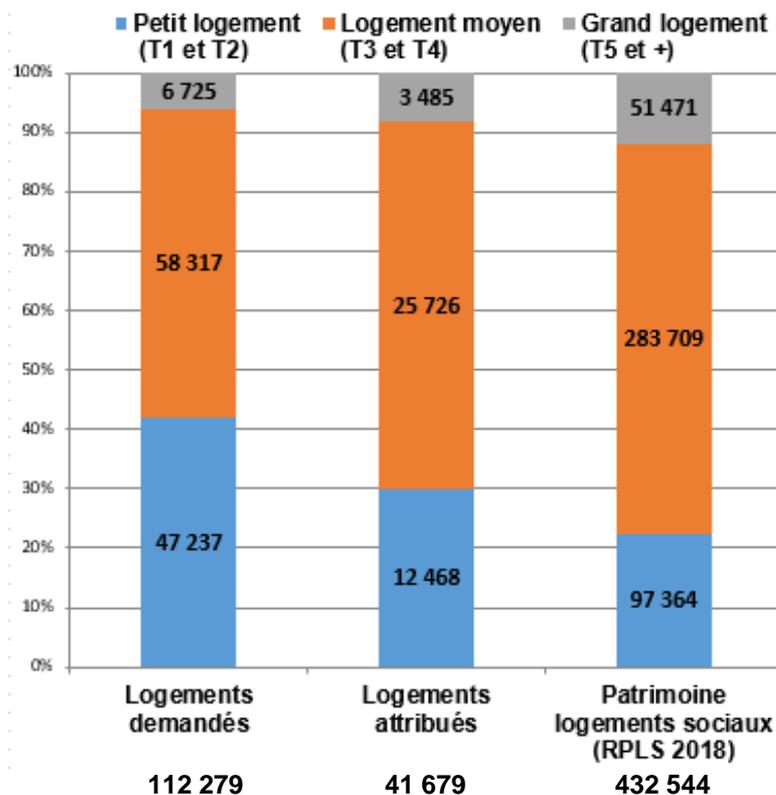
51% des demandeurs de logement social ont des revenus provenant d'une activité.

42% des demandeurs recherchent des logements de petite taille (T1 ou T2).

Sources : SNE – Données 2019

# Des attributions de logements sociaux majoritairement de moyennes surfaces

Demandes, attributions et patrimoine - Année 2019



+ de 110 000  
demandes / an

## Enjeux

- Adapter la production à la légère croissance de la demande
- Poursuivre l'adaptation du parc vers davantage de petits logements

**Clés de lecture** : 22,51 % du parc en T1/T2 en 2019 contre 21 % en 2017

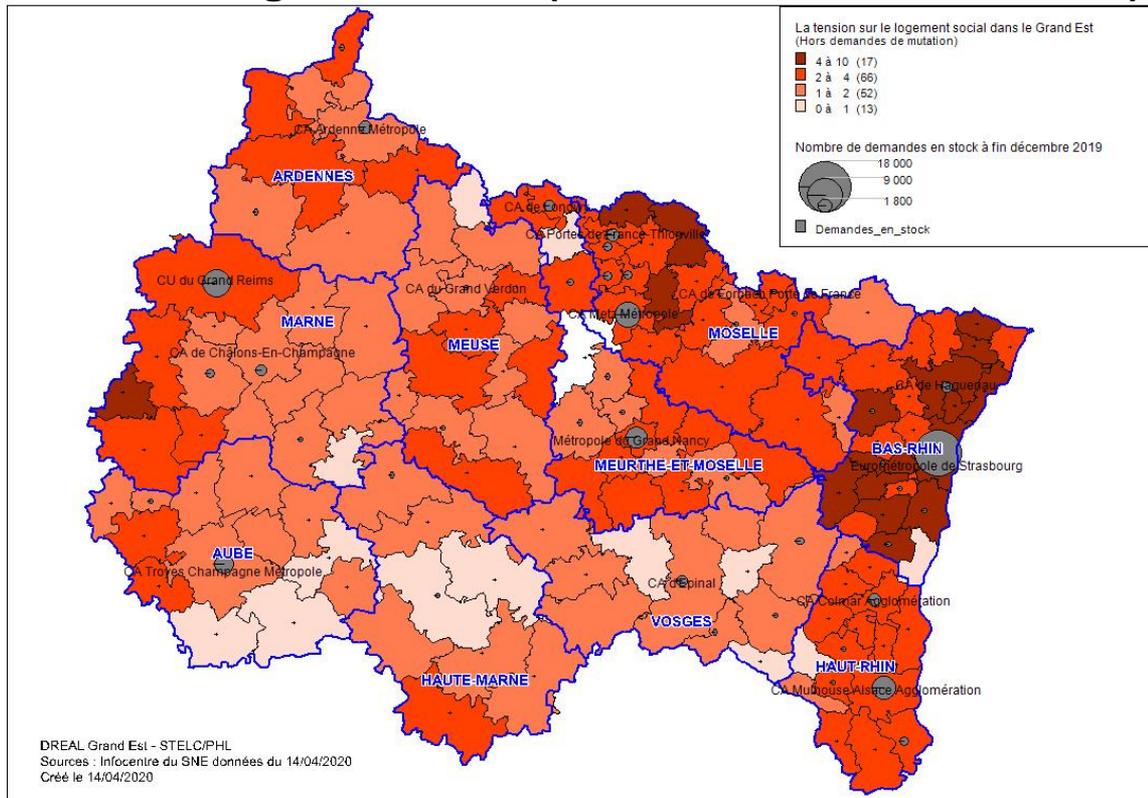
+0,76 % de demande de logement entre 2017 et 2019

+2,7 % d'augmentation du parc entre 2017 et 2019

Sources : SNE – Données 2019

# Une tension de la demande en logements sociaux globalement faible

## Tension sur le logement social (hors demandes de mutation) en 2019



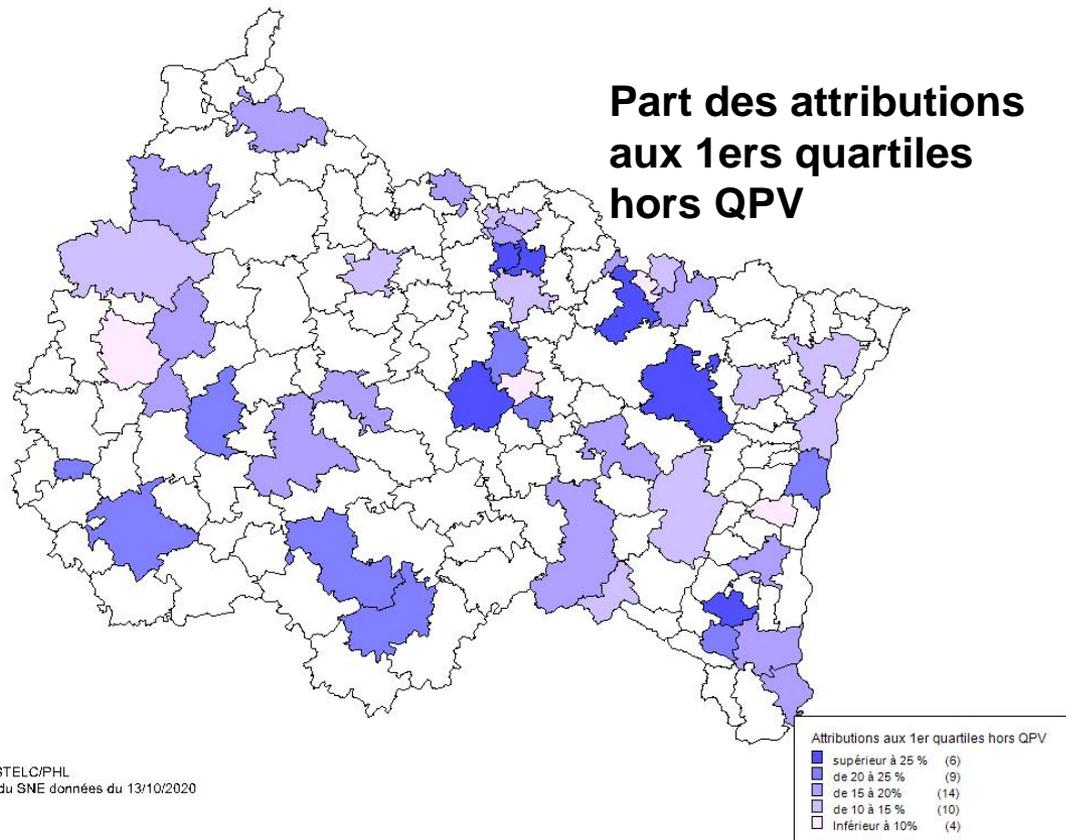
En moyenne  
2,7 demandeurs  
par logement attribué

### Enjeux

- Une tension régionale relativement faible, qui masque cependant de fortes disparités locales
- Développer la saisie directe en ligne par les demandeurs (9% en moyenne sur la région contre 36% au niveau national)

**Clés de lecture :** La tension est ici le rapport entre le nombre de demandes et le nombre d'attributions : 112 279 demandes ont été enregistrées en 2019 pour 41 679 attributions effectives, soit une tension régionale moyenne de 2,7, quasiment deux fois moindre qu'au niveau national (4,8). La plus forte tension départementale est relevée dans le Bas-Rhin (5,4), puis en Moselle (3,4), qui concentrent également les plus importants volumes de demande de logement social.  
Source : SNE 2019 - Les données du SNE sont essentiellement déclaratives et sont renseignées par le demandeur lui-même.

# Des attributions de logements sociaux à rééquilibrer socialement



18% des attributions au 1<sup>er</sup> quartile en QPV

## Enjeux

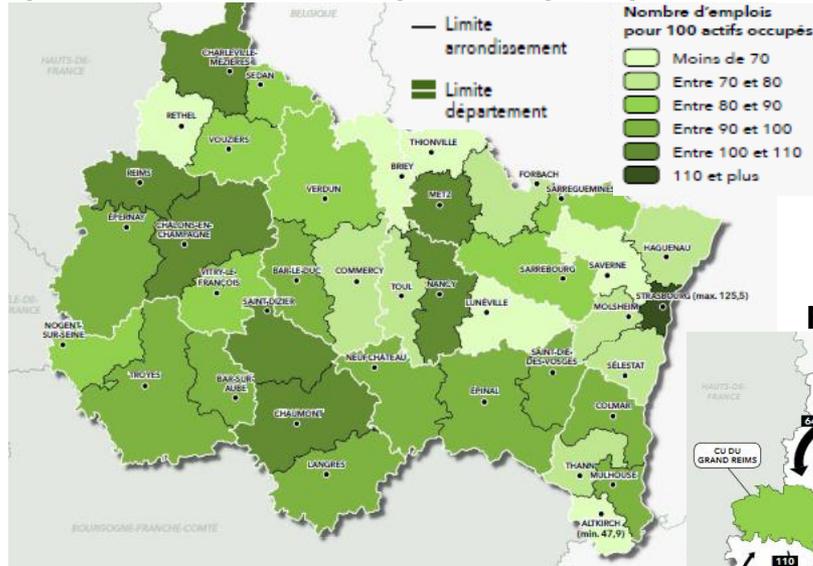
- Rééquilibrer les attributions hors QPV en faveur des ménages à faibles ressources (1<sup>er</sup> quartile) vers l'objectif de 25 %
- Renforcer la mixité sociale en QPV
- Mettre en place la cotation de la demande en 2021

DREAL Grand Est - STELC/PHL  
Sources : Infocentre du SNE données du 13/10/2020  
Créé le 13/10/2020

**Clés de lecture** : Source : SNE. 43 EPCI sont concernés par la réforme des attributions (loi ELAN - 2017) :  
- Au moins 25% des attributions hors QPV doivent être destinées aux 25% des demandeurs les plus pauvres (ou ménages relogés dans le cadre des projets ANRU),  
- Au moins 50% des attributions en QPV doivent être consacrées aux ménages autres que ceux du 1<sup>er</sup> quartile.  
Le niveau du 1<sup>er</sup> quartile des ressources des demandeurs de logement social est déterminé chaque année par EPCI.  
Ressources prises en compte selon les ressources mensuelles du foyer déclarées dans le SNE.

# Une dynamique régionale de l'emploi faible et concentrée sur les pôles urbains

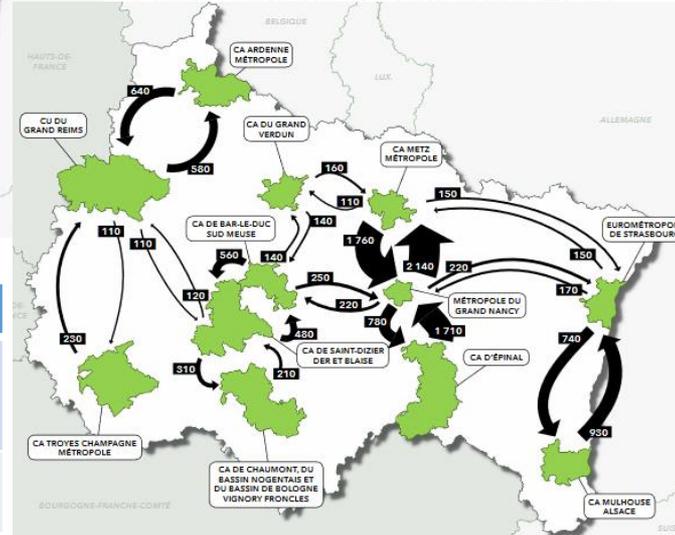
## Equilibre entre actifs occupés et emplois par arrondissement



Source :  
 Dynamique de l'emploi - Edition 2020  
<https://grand-est.directe.gouv.fr/Portraits-de-territoires-de-la-region-Grand-Est-et-ses-departements-Edition>

Plus forte baisse nationale de l'emploi avec - 4,2% entre 2006 et 2016

## Flux domicile-travail entre EPCI



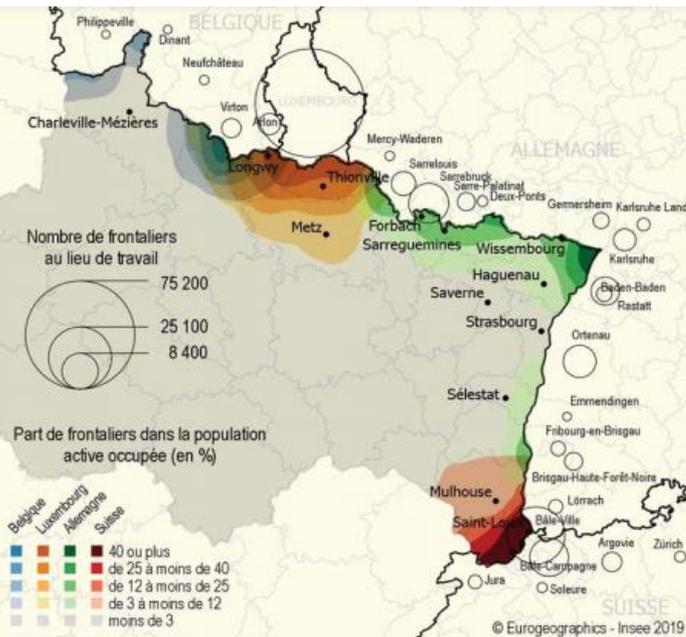
Chiffres Clés (INSEE)	Gd Est	France	rang
Nombre d'emplois total (2016)	2 066 289	26 412 746	6ème
Evolution 2006-2016	- 4,2 %	+ 2 %	13ème
Evolution 2015-2019	+ 1,4%	+ 4%	
Indice Concentration emploi (2017)	91,9	98,4	13ème
Evolution 2012-2017	- 0,9 pts	- 0,2 pts	

- ### Enjeux
- Adapter les politiques de l'habitat et d'aménagement à la vocation plus ou moins économique et résidentielle des bassins d'emploi
  - Promouvoir une offre de logements adaptée à la mobilité des actifs et des jeunes sur les bassins d'emploi

**Clés de lecture :** L'indice de concentration d'emplois (nombre d'emplois pour 100 actifs occupés) montre une concentration plus forte de l'emploi dans les métropoles et villes moyennes alors que les zones frontalières ont une vocation plus résidentielle comme les espaces ruraux isolés. Les principaux flux d'échanges de travailleurs internes à la région se font entre les principaux bassins d'emplois urbains (Nancy-Metz/Nancy-Epinal/ Cu Reims-CA Ardennes/ EMS-M2A).

# Forte attractivité résidentielle des territoires frontaliers sous l'influence des pôles d'emploi luxembourgeois et suisse

Une forte concentration de frontaliers dans la population active près des frontières suisse et luxembourgeoise

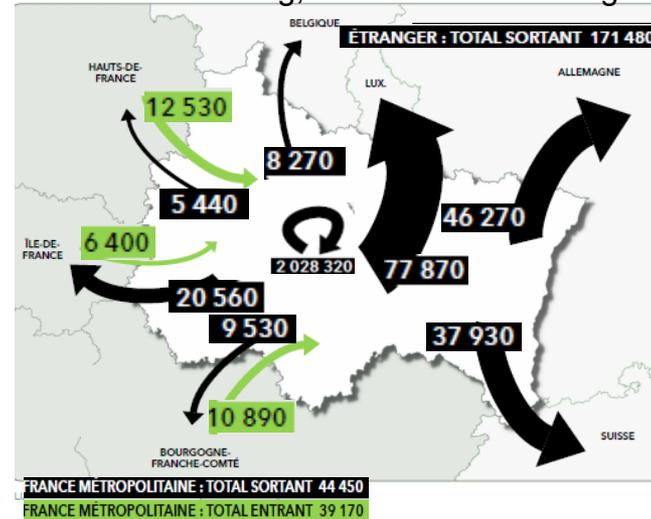


INSEE Analyses N°97 – juin 2019

**Clés de lecture :** Plus de 170 000 travailleurs frontaliers vont travailler en 2019 au Luxembourg (46%), en Suisse (22%), en Belgique (5%) et en Allemagne (27%). Depuis 1999, les flux de navetteurs ont doublé vers le Luxembourg, ils ont progressé en direction de la Suisse alors qu'ils tendent à diminuer vers l'Allemagne. Les zones d'emploi de Longwy, Thionville et St Louis bénéficient ainsi d'un solde migratoire positif traduisant leur attractivité résidentielle (Dossier INSEE N°4 – juin 2016). Ces tendances devraient se poursuivre selon les projections de l'INSEE.

Habitants du Grand Est  
Dynamiques d'évolution

Des flux de navetteurs domicile-travail principalement orientés vers le Luxembourg, la Suisse et l'Allemagne



Portraits de territoire – Direccte Grand Est - édition 2020  
Flux internes et externes

<https://grand-est.direccte.gouv.fr/Portraits-de-territoires-de-la-region-Grand-Est-et-ses-departements-Edition>

Plus de 170 000  
travailleurs frontaliers

## Enjeux

- Tenir compte du fait frontalier ayant un impact fort sur le développement résidentiel des secteurs du Nord Lorraine et du Sud Alsace
- Veiller à diversifier l'offre pour limiter la tension des marchés immobiliers plus forte sur les secteurs frontaliers

# Un parc existant en mutation pour s'adapter aux besoins

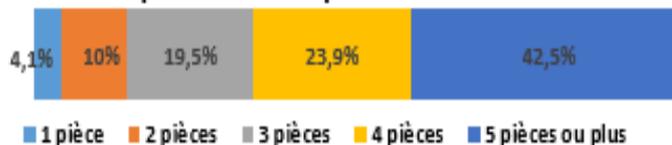
2,8 M DE LOGEMENTS

dont 82,6% de logements privés et 17,4% de logements sociaux

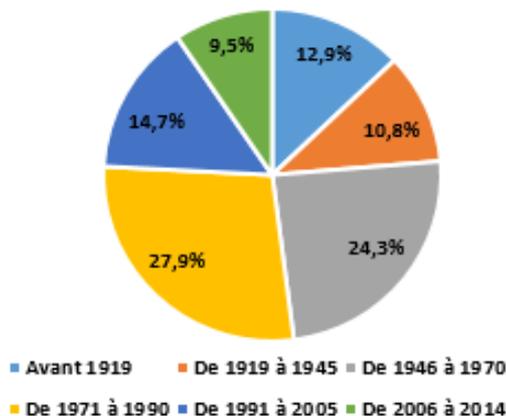
48 % des logements ont plus de 50 ans

Catégorie de logements	Nombre	%
Résidences principales	2 471 257	87,1
Résidences secondaires et logements occasionnels	99 901	3,5
Logements vacants	264 922	9,3

RP 2017 par nombre de pièces



RP2017 par ancienneté d'achèvement



Type de logements	Nombre	%
Maisons	1 599 414	56,4
Appartements	1 213 647	42,8

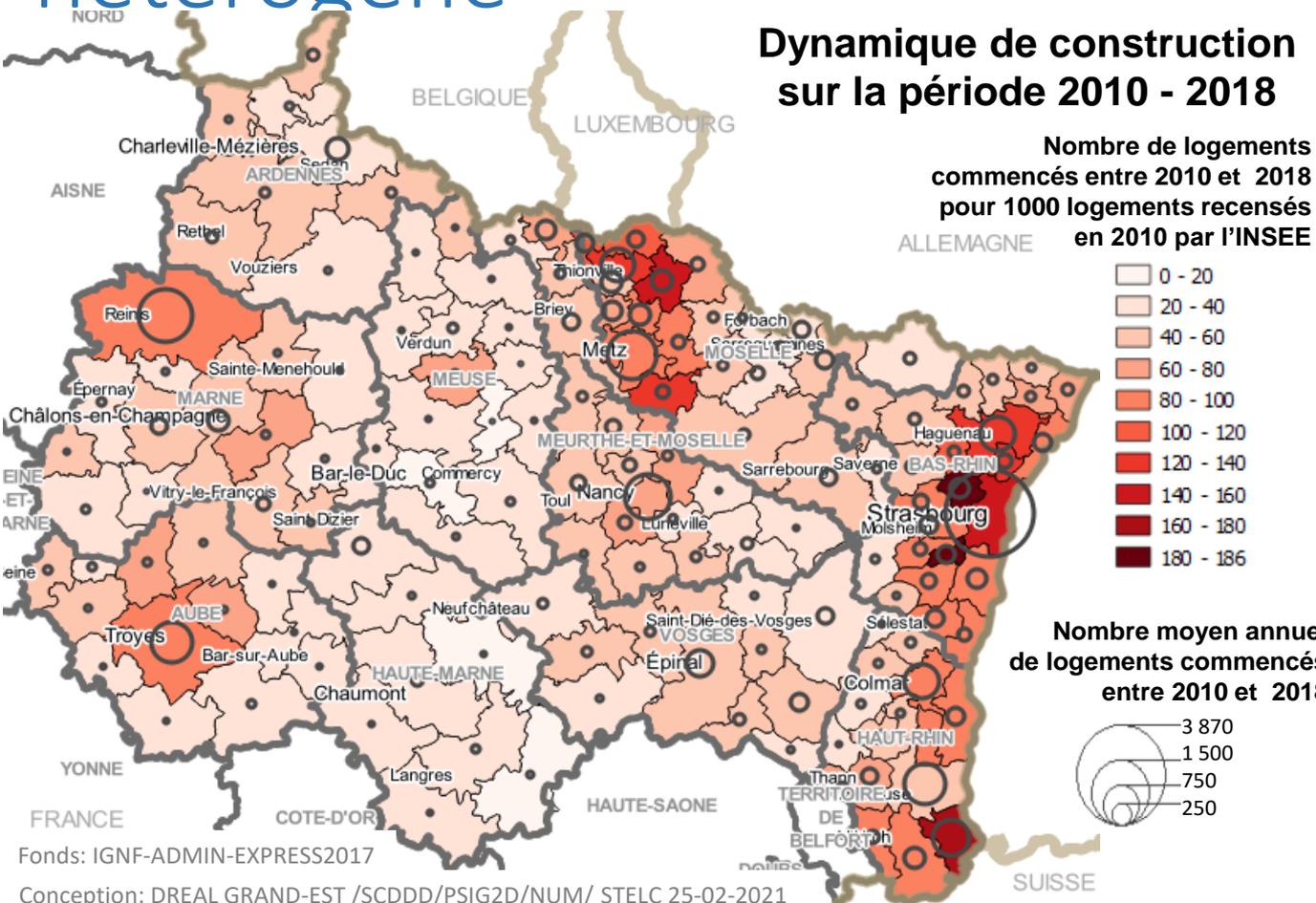
## Enjeux

- Poursuivre la mutation du parc de logements :
- ✓ une forte part de logements anciens à rénover
- ✓ une adaptation nécessaire à l'évolution de la taille des familles
- ✓ une artificialisation des sols à maîtriser

Clés de lecture : Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020

# Une dynamique de construction hétérogène

## Dynamique de construction sur la période 2010 - 2018



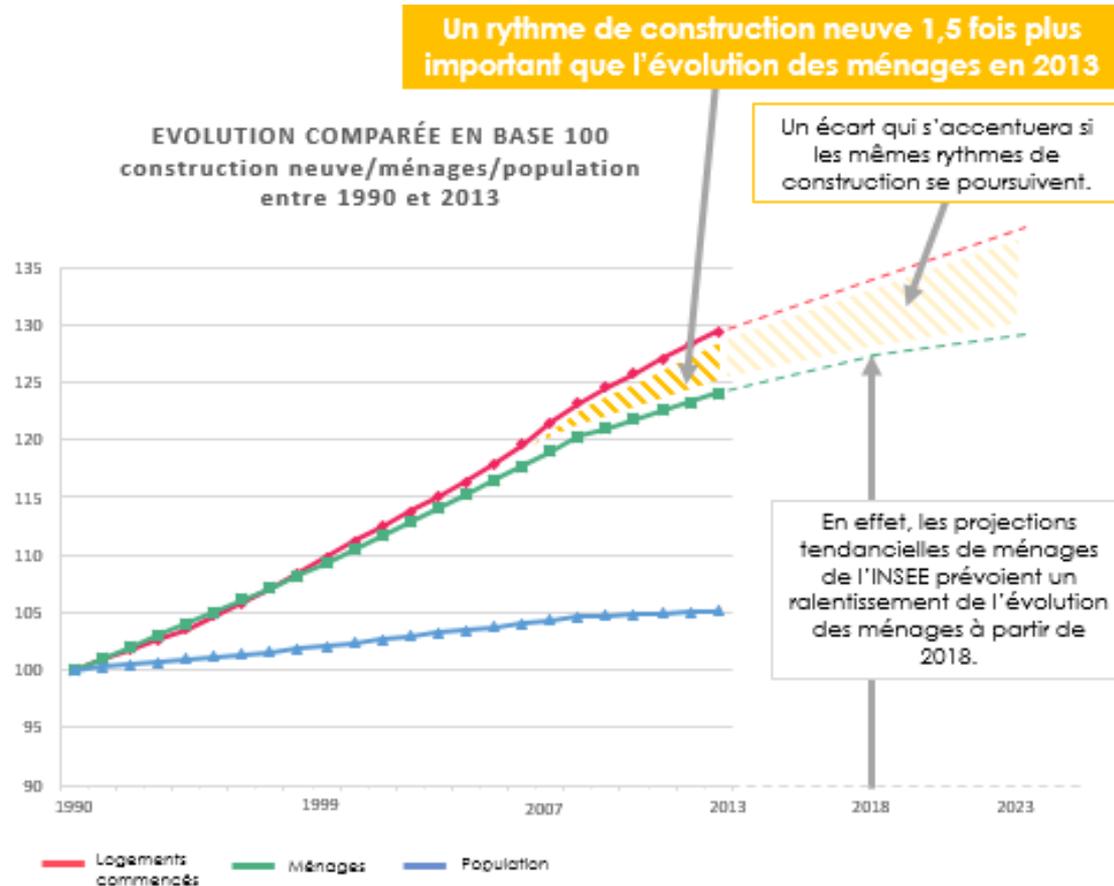
21 300 logements / an commencés en moyenne sur la période 2010-2018

### Enjeux

- Prendre en compte les dynamiques contrastées à l'échelle régionale
- Maintenir un équilibre des territoires, tout en s'adaptant à leur évolution démographique
- Préserver un équilibre entre réhabilitation et construction neuve

**Clés de lecture :** L'approche permet d'observer que les dynamiques sont fortes dans les pôles les plus urbanisés du Grand Est et en particulier au niveau des zones transfrontalières (proximité du Luxembourg et de la Suisse, et le secteur strasbourgeois). Sources : Sit@del – Logements commencés en « date réelle » de 2010 à 2018; INSEE 2010 : Parc de logements issu du recensement de population

# Des rythmes de construction globalement supérieurs au rythme d'évolution des ménages et de la population



3 nouveaux logements vacants pour 10 logements construits entre 2012 et 2017

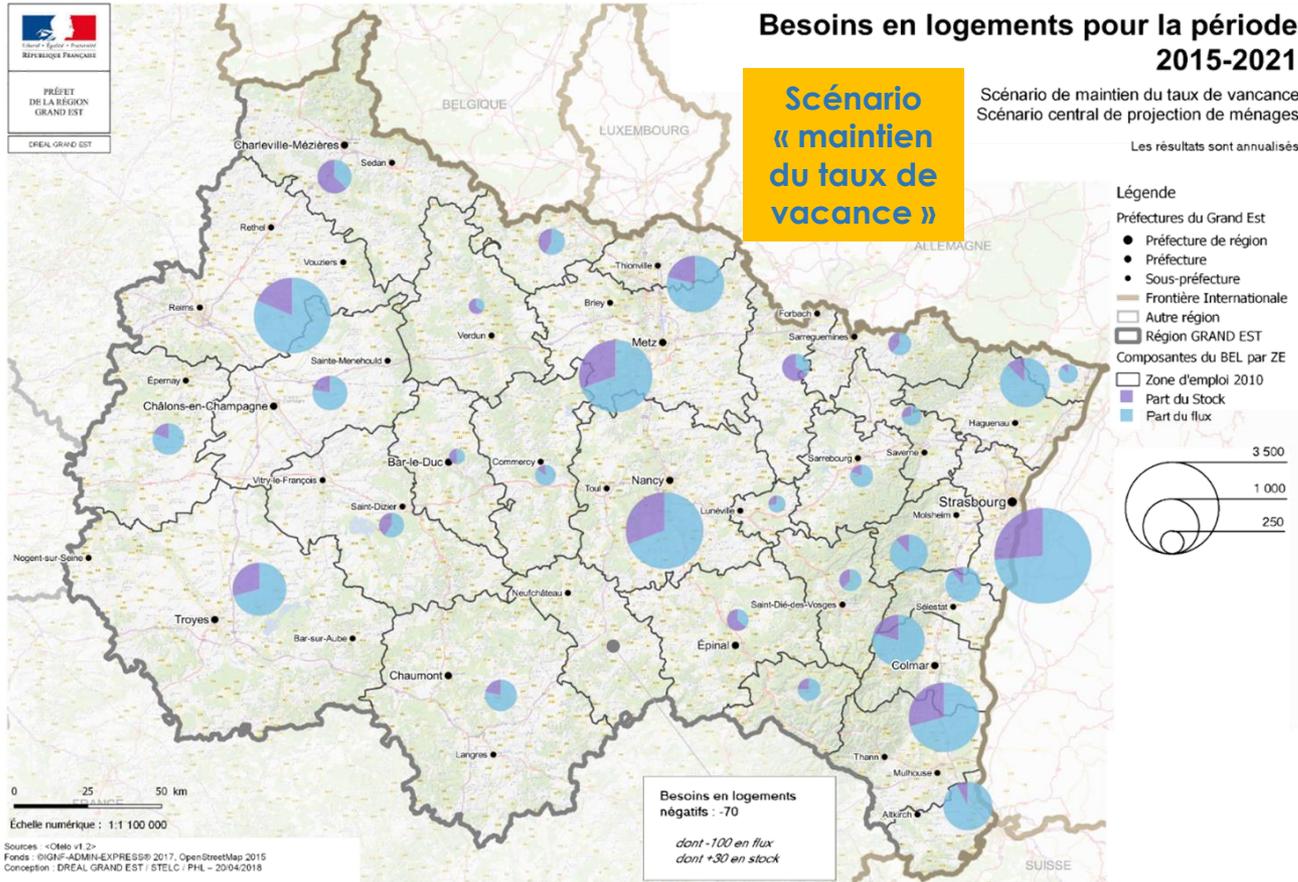
## Enjeux

- Planifier l'évolution à moyen et long terme du parc de logements
- Veiller à l'évolution du niveau de la vacance
- Poursuivre la mutation des parcs
- Valoriser l'outil OTELO dès sa mise à disposition

**Clés de lecture :** Cette courbe en base 100 compare les évolutions de la construction neuve, des ménages et de la population du Grand Est. Les rythmes de construction suivent les rythmes d'évolution des ménages jusqu'en 2007, où la construction s'accélère alors que les ménages ralentissent. L'écart devrait continuer de se creuser.

Sources : Sitadel ; Insee, séries historiques population et ménages

# Des besoins estimatifs en logement très contrastés à l'échelle des zones d'emploi



**16 400 solutions-logement nécessaires pour satisfaire les besoins en flux / an**

## Enjeux

- Une production de logements à réguler pour maîtriser l'étalement urbain et le niveau de vacance des logements
- Des solutions logements à adapter aux enjeux des territoires
- Une nouvelle approche à conforter dans les PLH

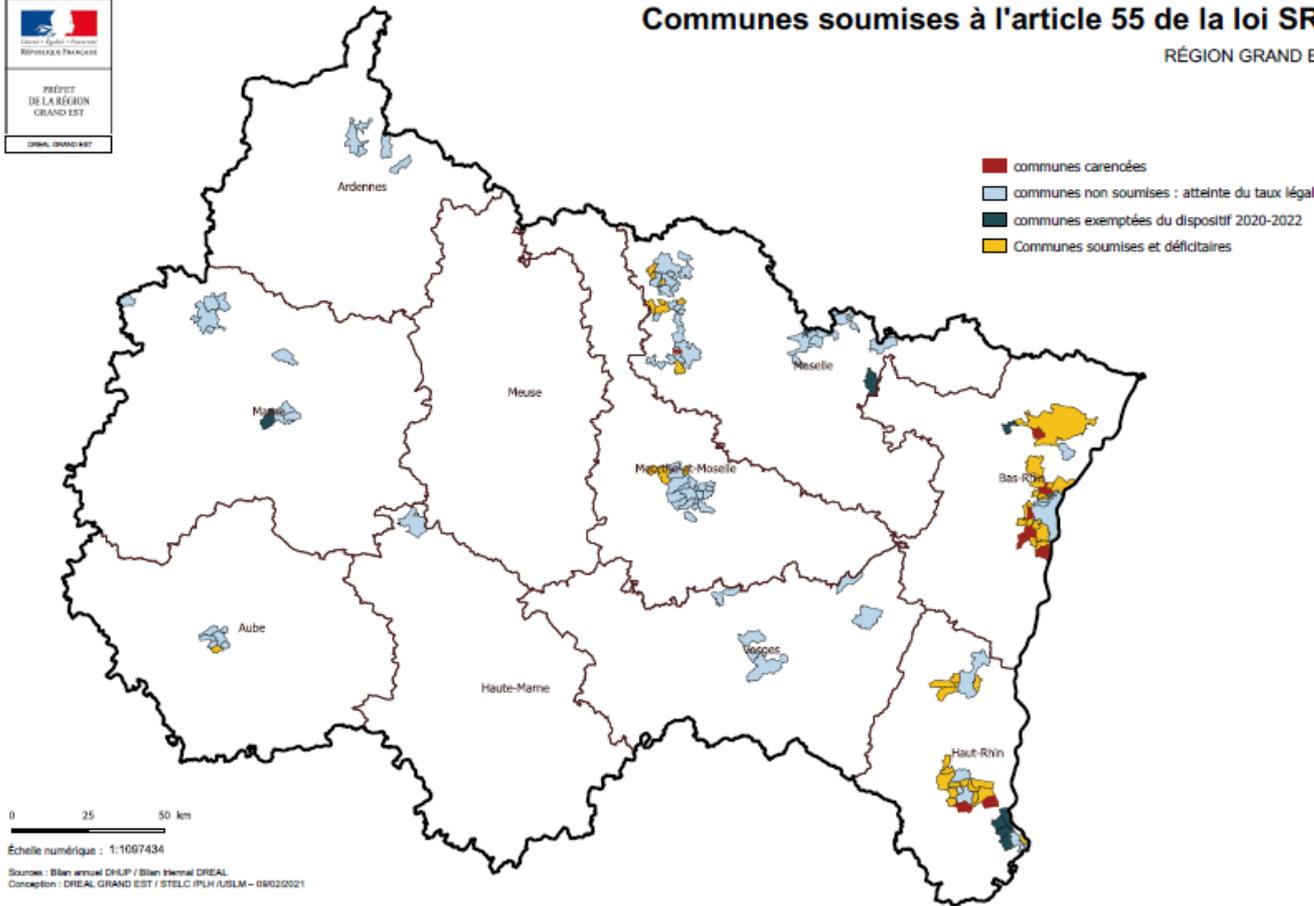
**Clés de lecture :** Les besoins en logements sont établis à partir de l'Outil pour la territorialisation des besoins en logements (OTELO). Les besoins en flux renvoient aux besoins futurs des territoires (issus du calcul du point mort) alors que les besoins en stock renvoient aux besoins présents liés au « mal logement ».

# Répondre aux objectifs de mixité sociale



## Communes soumises à l'article 55 de la loi SRU

RÉGION GRAND EST



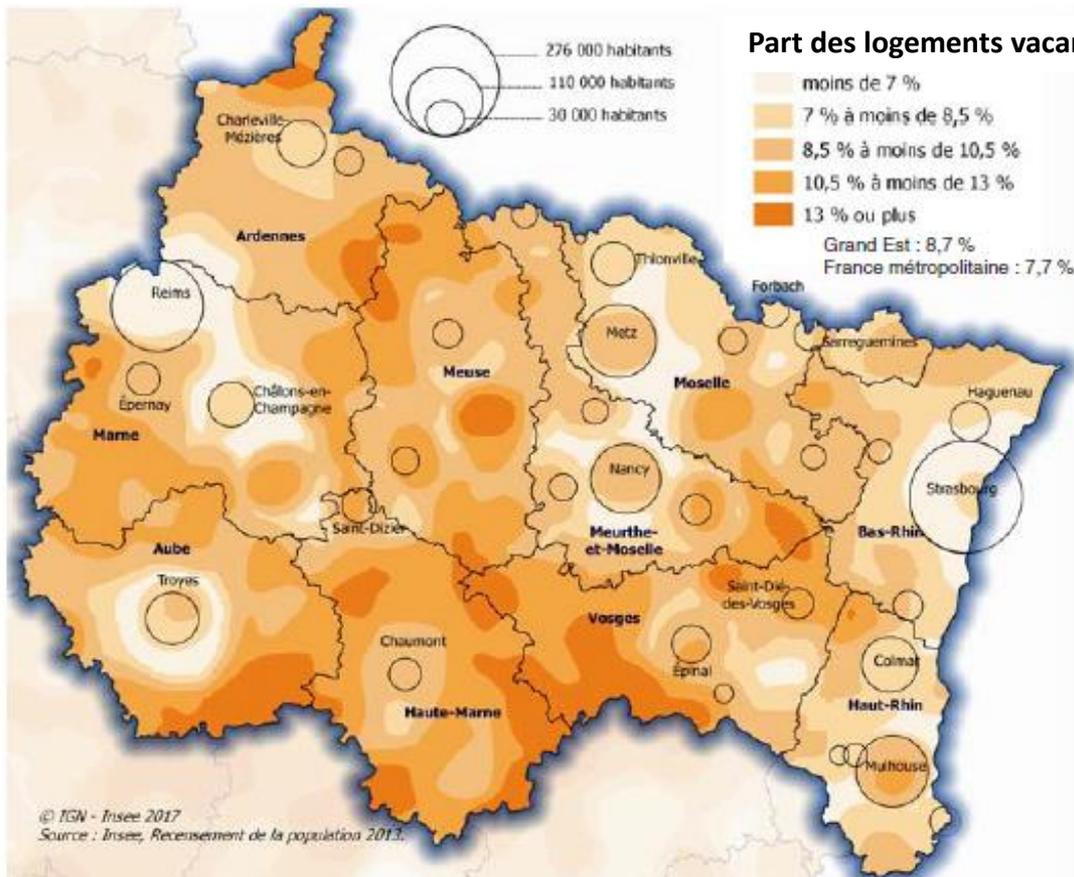
8 communes carencées à l'issue du bilan triennal

## Enjeux

- Renforcer l'accès au logement social dans les zones tendues
- Rattraper le retard dans les communes SRU déficitaires

**Clés de lecture** : 49 communes étaient soumises au bilan triennal 2017-2019 au titre de l'article 55 de la loi SRU. Les 19 communes qui n'ont pas atteint leurs objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs sont entrées dans la procédure de carence (2 en Moselle, 9 dans le Bas-Rhin et 8 dans le Haut-Rhin). A l'issue de la procédure, 8 arrêtés de carence ont été retenus

# Une vacance des logements plus forte et en hausse marquée



En grand Est  
9,3 % de  
logements vacants  
en 2017,  
en hausse de  
+ 2,8 points  
depuis 1999

contre 8,2 % de  
logements vacants  
en France  
métropolitaine,  
en hausse de  
+1,3 points  
depuis 1999

265 000 logements vacants  
en 2017, dont 30 %  
depuis + de 3 ans

## Enjeux

- Encourager la mobilisation des logements vacants contribuant à redynamiser les centres villes
- Déployer au niveau local le « plan national de mobilisation des logements vacants »
- Créer une synergie régionale autour de la démarche de lutte contre la vacance grâce aux territoires pilotes

INSEE Analyses Grand-Est N046-Juin 2017 - [https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/58795/1/IA\\_GE\\_46.pdf](https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/58795/1/IA_GE_46.pdf)

**Clés de lecture :** Même si les territoires les plus ruraux sont globalement les plus touchés par la vacance, les centres des pôles urbains le sont également vis-à-vis de leur périphérie. Ces observations nous invitent à nous questionner sur les problématiques d'étalement urbain et de solidarité territoriale. **Sources :** Carte IGN-Insee 2017 d'après Recensement de la population 2013 // Autres données de vacance d'après Insee-RP 1999-2017 ET Insee-FILOCOM 2017

# Un parc de logements sociaux qui se transforme progressivement

**431 082 logements au 1/1/2020**

dont 31,4 % situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

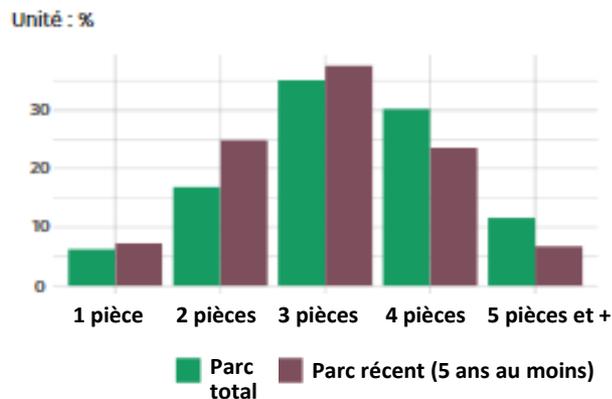
## Typologies des logements sociaux

85,2 % de logements collectifs  
13,3% de logements individuels  
1,5 % de logements étudiants

**32,1 %** de T1-T2 dans le parc récent (de moins de 5 ans)

contre **23,1%** dans le parc total

Répartition des logements sociaux selon le nombre de pièces au 1/1/2020



[https://dreal.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc\\_social/2020/grand\\_est/caractparc.html](https://dreal.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc_social/2020/grand_est/caractparc.html)

Clés de lecture : Sources : SDES, RPLS au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Habiter le Grand Est  
Adapter le parc de logements

Panorama des enjeux Habitat & Hébergement

Une augmentation de la production de petites typologies

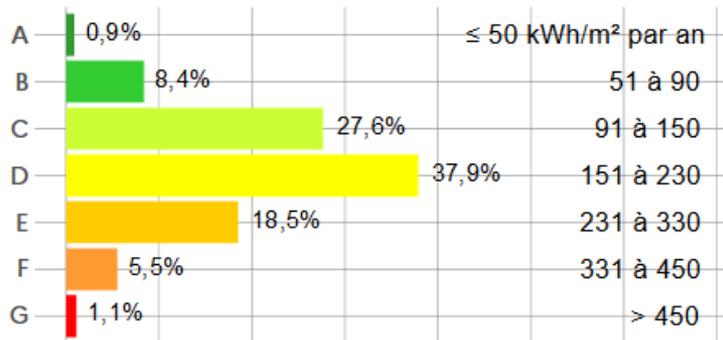
## Enjeux

- Une mixité sociale à renforcer par un développement de l'offre hors QPV
- Une adaptation de la typologie des nouveaux logements sociaux à celles des ménages à conforter

# Un parc social qui poursuit sa transition énergétique

## Répartition des logements selon leur classe de consommation d'énergie au 1er janvier 2020

Unité : %



Champ : logements ayant un DPE renseigné

Source : SDES, RPLS au 1er janvier 2020

Sources : RPLS, CERC. Les chiffres concernent l'année 2019.

**431 080** logements sociaux dans le GE

**5 841** logements sociaux rénovés en 2019, dont

**61%** ont atteint le niveau BBC-rénovation

**25,2 %** de passoires énergétiques (étiquettes E, F, G)

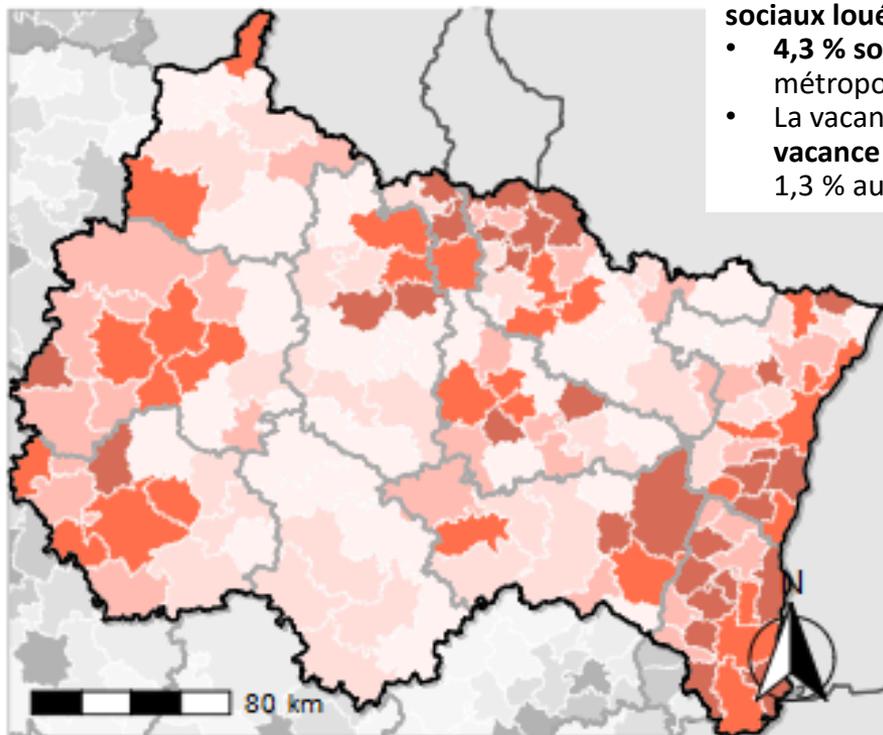
200 M€ de travaux de rénovation énergétique dans le parc social

## Enjeux

- Eradiquer les passoires énergétiques en accordant une priorité aux étiquettes F et G (6,7% des passoires)
- Viser des rénovations à haute performance énergétique pour répondre aux objectifs du Plan de rénovation énergétique des bâtiments et de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte

# Un parc social frappé par la vacance

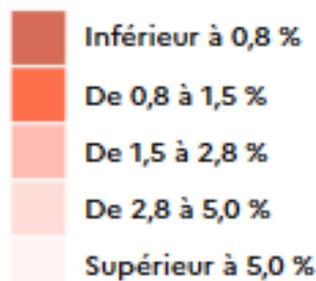
## Taux de vacance structurelle par EPCI au 1er janvier 2020



17 232 logements sociaux sont vacants en Grand est dont 8 904 vacants depuis plus de trois mois.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, sur 400 167 logements sociaux loués ou proposés à la location :

- 4,3 % sont vacants, contre 2,8 % en France métropolitaine.
- La vacance de plus de trois mois, dite « vacance structurelle » est de 2,2 %, contre 1,3 % au niveau national.



2,2% de vacance de + de 3 mois

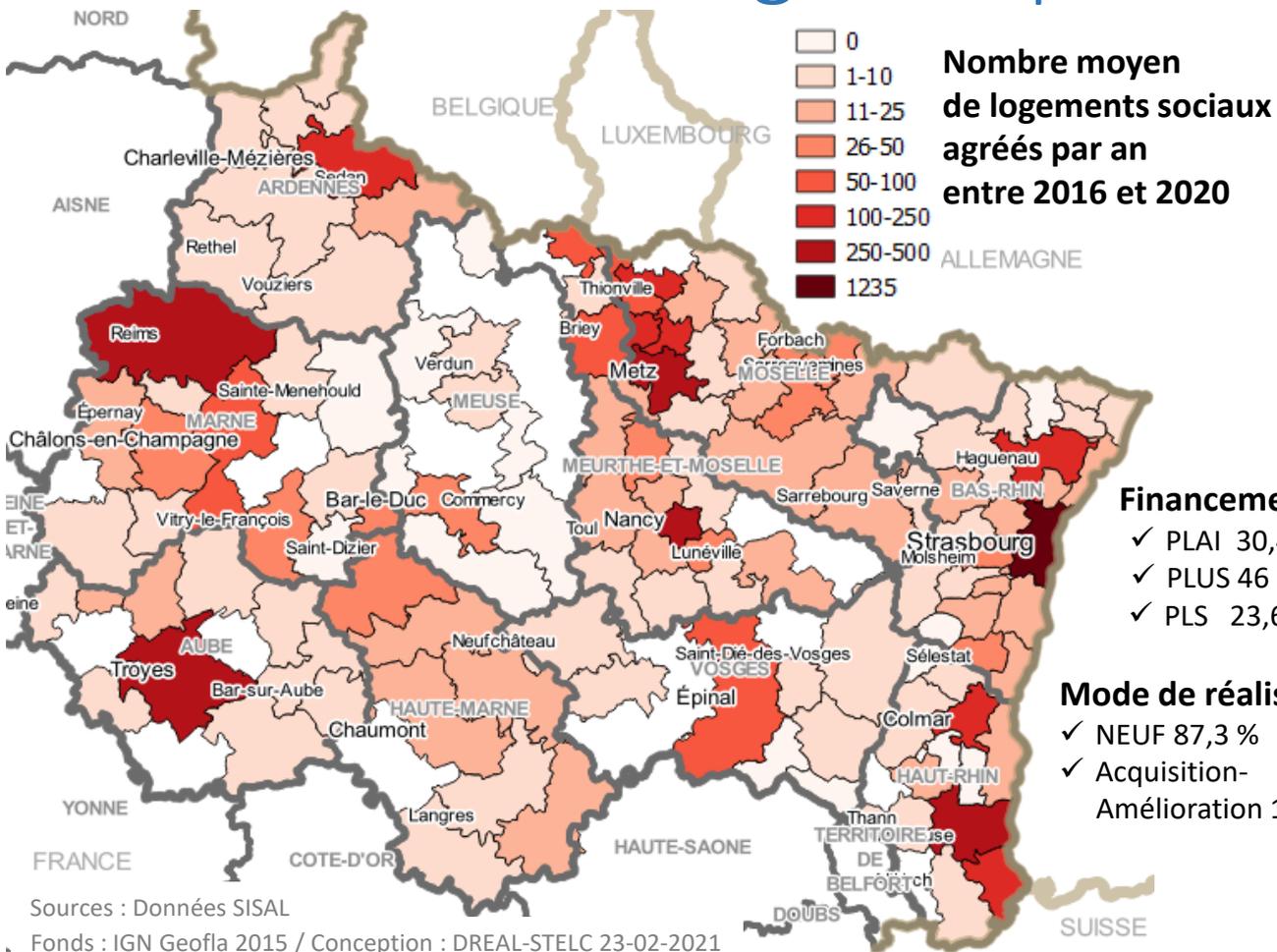
## Enjeux

- Une vacance plus élevée en Grand Est qu'en France métropolitaine
- Des raisons de la vacance à approfondir
- Une articulation à trouver entre démolitions et réhabilitations lourdes sur les secteurs détendus

[https://dreal.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc\\_social/2020/grand\\_est/tension.htm](https://dreal.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc_social/2020/grand_est/tension.htm)

Source : SDES, RPLS au 1er janvier 2020

# Une production de logements sociaux concentrée sur les grands pôles



**5795 logements sociaux financés / an entre 2016 et 2020**

- ### Enjeux
- Élaborer la programmation en fonction des objectifs des PLH et des conventions de délégation des aides à la pierre
  - Adapter la programmation par typologie financière en renforçant l'offre à loyers très maîtrisés
  - Répartir territorialement la programmation, en fonction de la demande et des enjeux de mixité sociale

**Financements**

- ✓ PLAI 30,4 %
- ✓ PLUS 46 %
- ✓ PLS 23,6 %

**Mode de réalisation**

- ✓ NEUF 87,3 %
- ✓ Acquisition-Amélioration 12,7 %

Sources : Données SISAL  
Fonds : IGN Geofla 2015 / Conception : DREAL-STELC 23-02-2021

**Clés de lecture :** Données SISAL des agréments de logements sociaux accordés en moyenne annuelle sur la période 2016-2020. Ils sont financés par le Fonds national des Aides à la Pierre (FNAP) créé en 2016. Le FNAP a également financé la démolition de 365 logements sociaux / an en moyenne

**Habiter le Grand Est  
Adapter le parc de logements**

# Le logement adapté, une solution de logements, autonomes et accompagnés, en réponse aux besoins des personnes cumulant des difficultés

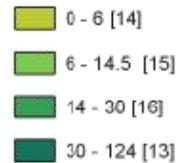
Cerema

## Répartition par EPCI des logements adaptés (hors intermédiation locative)

Nombre de places en logement adapté



Densité du nombre de places totales pour 10000 habitants



16 529 places en logements adaptés

## Enjeux

- Favoriser l'accès direct à un logement pérenne et autonome adapté aux besoins des plus fragiles, et notamment les personnes à la rue
- Sécuriser le parcours résidentiel des ménages, en prévenant les ruptures au travers d'un accompagnement pluridisciplinaire
- Accélérer la mobilisation du parc locatif privé à des fins sociales notamment par l'intermédiation locative

Grand-Est – Nombre de places au 30/6/2020	
Foyers Jeunes Travailleurs -FJT	979
Foyers Travailleurs Migrants -FTM	2 539
Résidences sociales hors pensions de famille	8 936
Pensions de famille	1 735
Intermédiation locative en sous-location (y compris IML en bail glissant)	2 092
Intermédiation locative en mandat de gestion	248
<b>Total logement adapté</b>	<b>16 529</b>

Source : DRDJSCS 30/06/2020

Sources : Recueil auprès des organismes gestionnaires  
Fonds : IGN Geofla 2015  
Conception : Cerema Direction territoriale Est – 23-11-2017

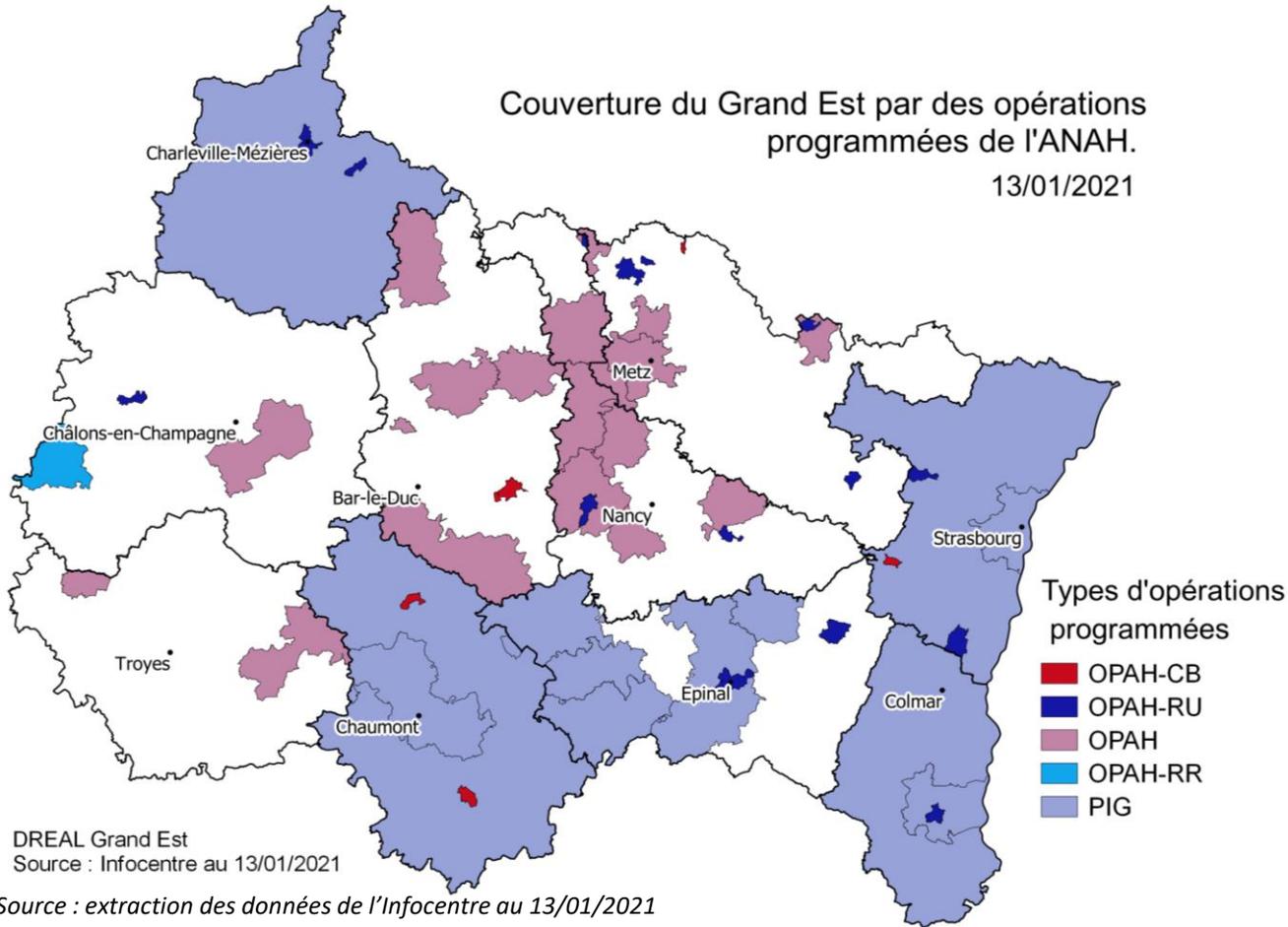
**Clés de lecture : Le FNAP a financé 417 « PLAI structure » par an en moyenne sur la période 2016-2020.**  
L'offre est fortement concentrée sur le sillon mosellan, de Nancy aux portes du Luxembourg, et sur les anciens bassins industriels. Les autres implantations sont localisées majoritairement dans les grands pôles urbains : Strasbourg, Mulhouse, Reims, Charleville-Mézières et Troyes.

Habiter le Grand Est  
Adapter le parc de logements

# Couvrir le territoire par des opérations programmées afin de structurer la rénovation de l'habitat

56 opérations programmées

Couverture du Grand Est par des opérations programmées de l'ANAH.  
13/01/2021



## Enjeux

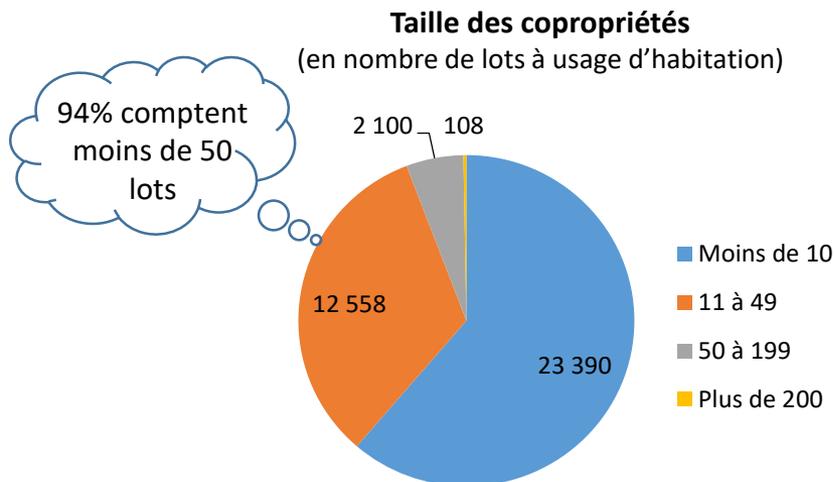
- Mettre en place un programme dimensionné aux enjeux du territoire
- Améliorer l'habitat et la rénovation énergétique
- Proposer un accompagnement des ménages pour simplifier leur démarche de rénovation énergétique

**Clés de lecture** : En raison des différentes fusions de communes, certaines OPAH comme l'OPAH de Triaucourt-Vaubécourt n'ont pu être matérialisées que par une seule ville du programme

# Connaître le parc de copropriétés avec les données du Registre des copropriétés

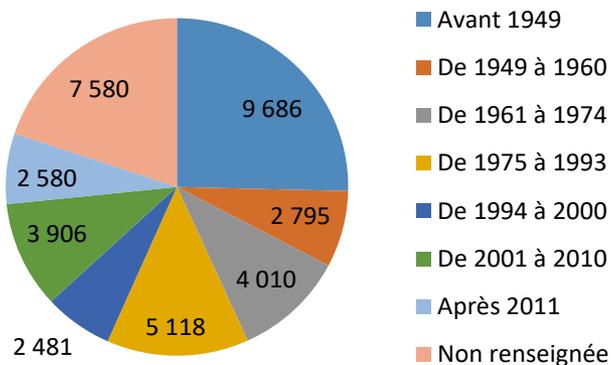
**38 156**  
copropriétés  
immatriculées

**596 315**  
logements

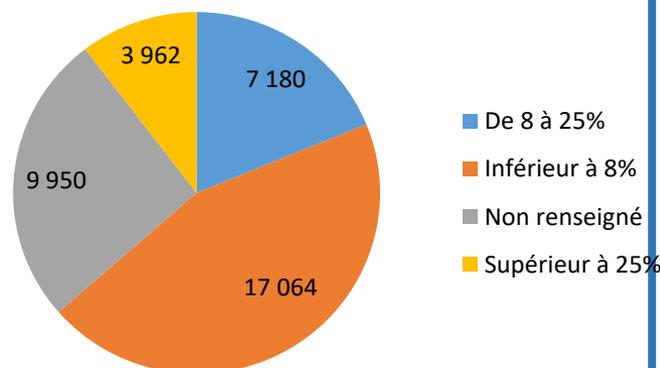


**75% des copropriétés immatriculées**

## Période de construction



## Taux d'impayés

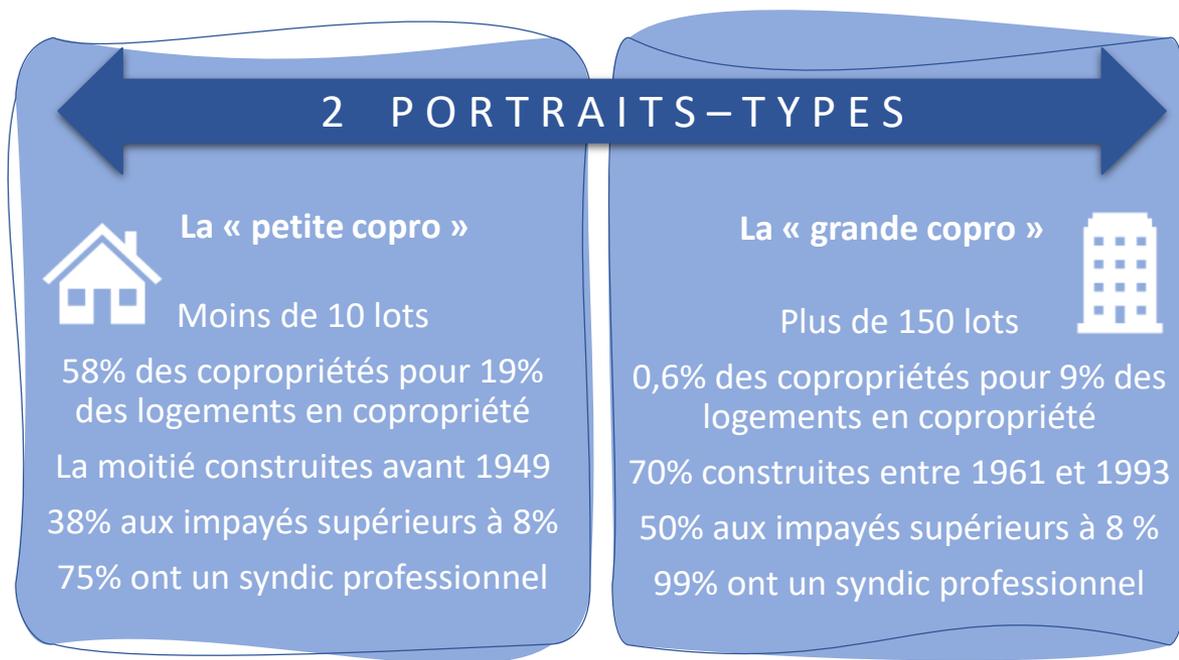


## Enjeux

- Mieux qualifier le parc de copropriétés enregistrées grâce aux données du registre
- Faire un premier diagnostic des copropriétés sur un territoire : taille, période de construction, nombre de logements, calcul du taux d'impayés, etc.
- Avoir une action vers les copropriétés qui ne s'enregistrent pas afin de compléter la base de données

Source : Registre d'immatriculation des copropriétés de l'ANAH (extraction au 07/01/2021 à l'échelle du Grand Est), <https://www.registre-coproprietes.gouv.fr>

# Des typologies de copropriétés à repérer pour mieux les accompagner



28% des copropriétés sont potentiellement fragiles

## Enjeux

- Porter une attention particulière aux différents types de copropriétés pour en déduire une stratégie adaptée
- Sensibiliser les collectivités et les copropriétaires à la rénovation énergétique
- Limiter le risque de tomber dans une spirale de déqualification

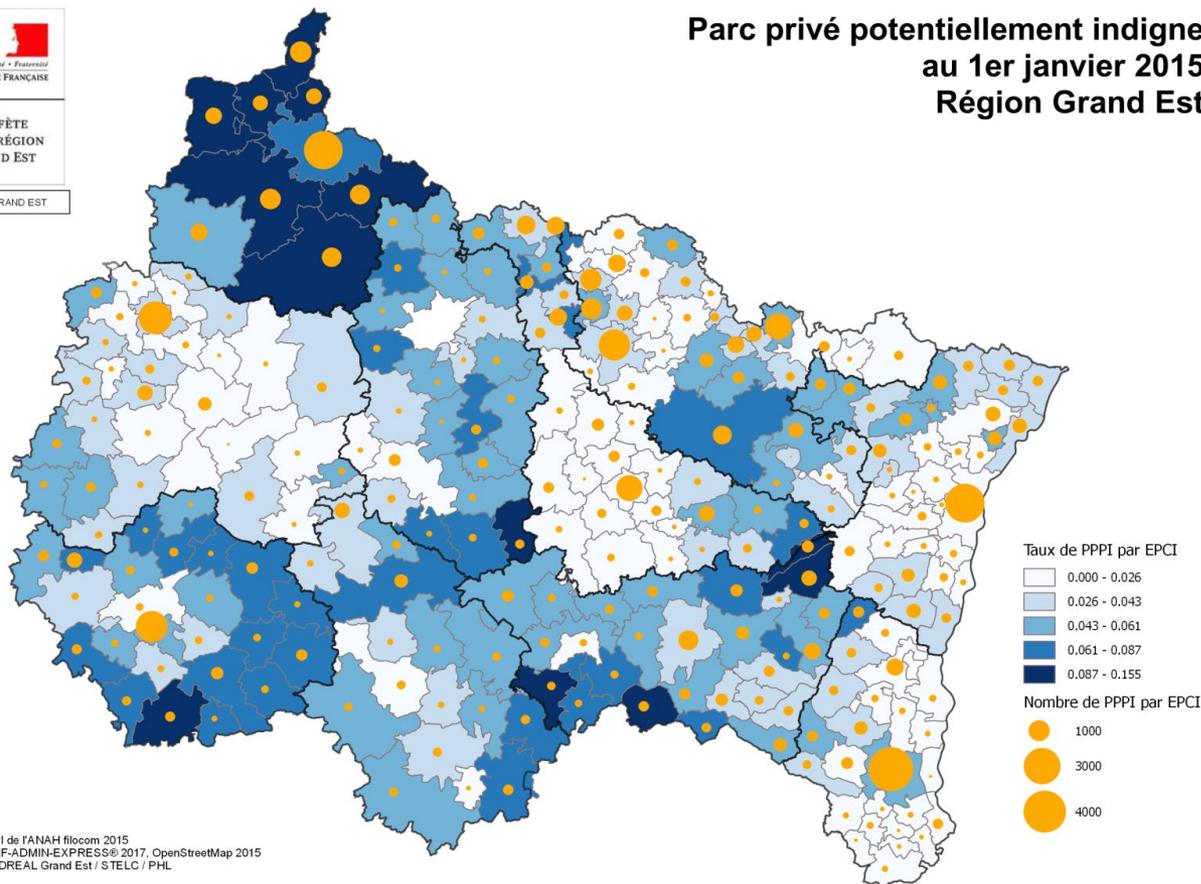
Source : registre d'immatriculation des copropriétés de l'ANAH (extraction au 06/01/2020)

# Cibler les secteurs de repérage d'habitat potentiellement indigne grâce à la base de données PPPI



Parc privé potentiellement indigne  
au 1er janvier 2015  
Région Grand Est

75 000 logements  
potentiellement indignes



Source : PPPI de l'ANAH filocom 2015  
Fonds : ©GNF-ADMIN-EXPRESS© 2017, OpenStreetMap 2015  
Conception : DREAL Grand Est / STELC / PHL

## Enjeux

- Avoir une première approche qualitative de l'habitat indigne
- Cibler des zones d'enquêtes pour avoir un diagnostic plus précis de la situation
- Calibrer les premières actions de repérage

*Clés de lecture : Le parc privé potentiellement indigne (PPPI) permet de disposer d'une première approche statistique qu'il faut considérer comme étant davantage qualitative que quantitative. Le PPPI s'appuie sur des données relatives au parc de logements, souvent anciennes (années 1970 pour les catégories cadastrales).*  
Source : ANAH

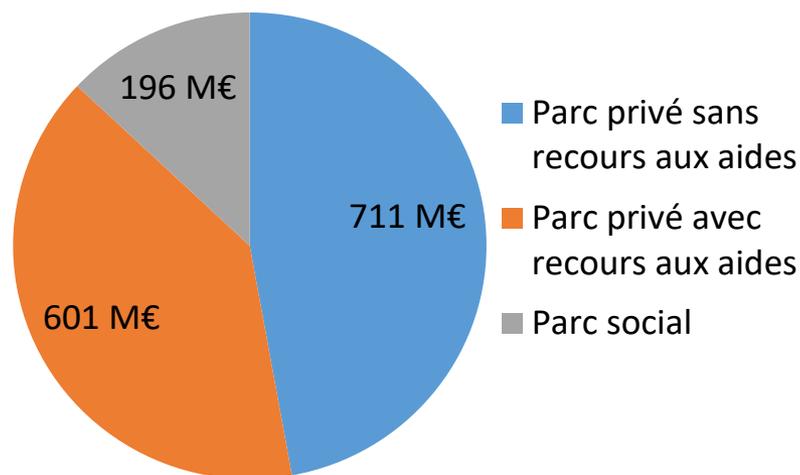
Habiter le Grand Est  
Rénover le parc fragile et dégradé

# Tirer économiquement parti de la rénovation énergétique

Environ **30 000** rénovations en 2019  
dont **13 000** performantes

**5 947**  
entreprises RGE

Estimation des montants de travaux pour la rénovation énergétique



**1 508 M€**  
de travaux de  
rénovation énergétique

**Soit :**

+11% par rapport à 2017      -11% par rapport à 2018

**44%**  
du chiffre d'affaire  
entretien-rénovation  
de logements

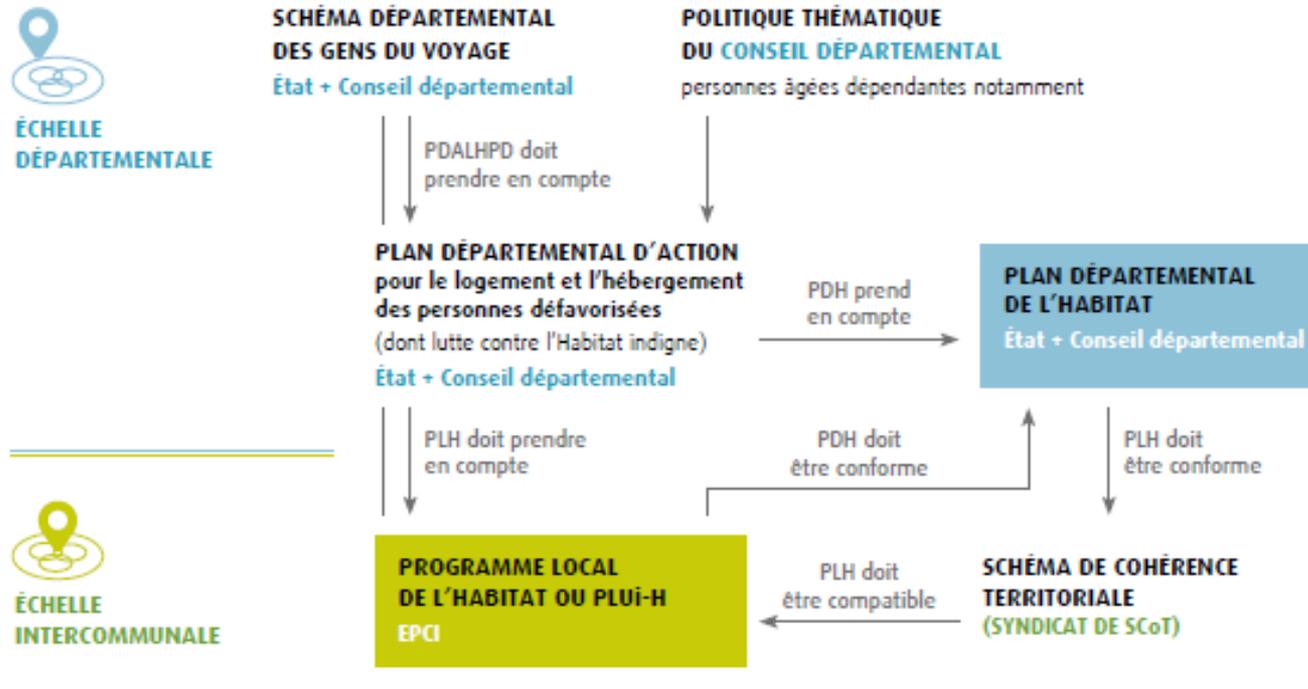
## Enjeux

- Accompagner le développement du marché de la rénovation énergétique dont les retombées économiques sont globalement en hausse
- Une filière d'entreprises RGE à conforter pour intensifier la rénovation énergétique

Source : Estimations CERC Grand Est. Chiffres de 2019.

# Articuler les politiques locales de l'habitat

## L'ARTICULATION DU PLH AVEC LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION À L'ÉCHELLE SUPRA ET INFRA COMMUNAUTAIRE Source DHUP



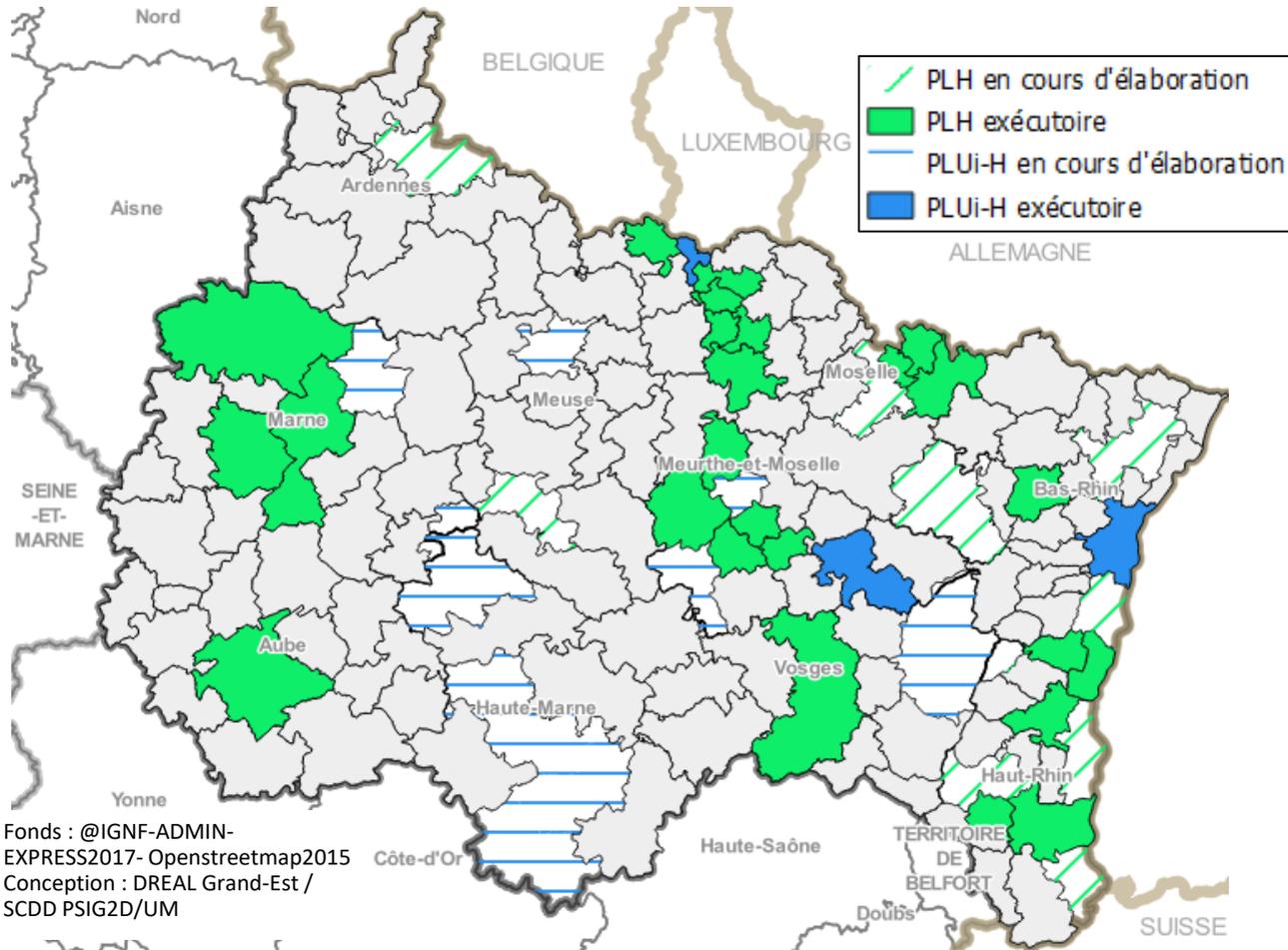
Plus de 10 documents  
programmatiques à  
articuler

### Enjeux

- Des politiques de l'habitat à articuler, aux différentes échelles de territoires, avec les politiques d'aménagement et d'urbanisme

Source: *le PLH en 20 questions – édition 2019 - collection Références – CEREMA*  
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/programme-local-habitat-plh-20-questions-fiches-acteurs>

# Consolider la structuration des politiques locales de l'habitat



Fonds : @IGNF-ADMIN-  
EXPRESS2017- Openstreetmap2015  
Conception : DREAL Grand-Est /  
SCDD PSIG2D/UM

**Clés de lecture :** Le Grand-Est compte 49 procédures PLH ou PLUiH en cours :  
25 PLH sont exécutoires et 12 en cours d'élaboration / 3 PLUiH sont exécutoires et 9 en cours d'élaboration.  
Ces procédures couvrent environ 70 % de la population sur 34 % des communes du Grand-Est.

49 procédures PLH - PLUiH en cours au 1/3/2021

### Enjeux

- Répondre à la spécificité des besoins en logement et en places d'hébergement de tous les habitants
- Déployer les observatoires du foncier (loi Egalité Citoyenneté 2017) et décliner une politique foncière permettant la réalisation du PLH
- Réhabiliter et améliorer la performance énergétique du parc public et du parc privé (loi ELAN 2018)

# Observer, un enjeu régional à toutes les échelles et sur toutes les thématiques



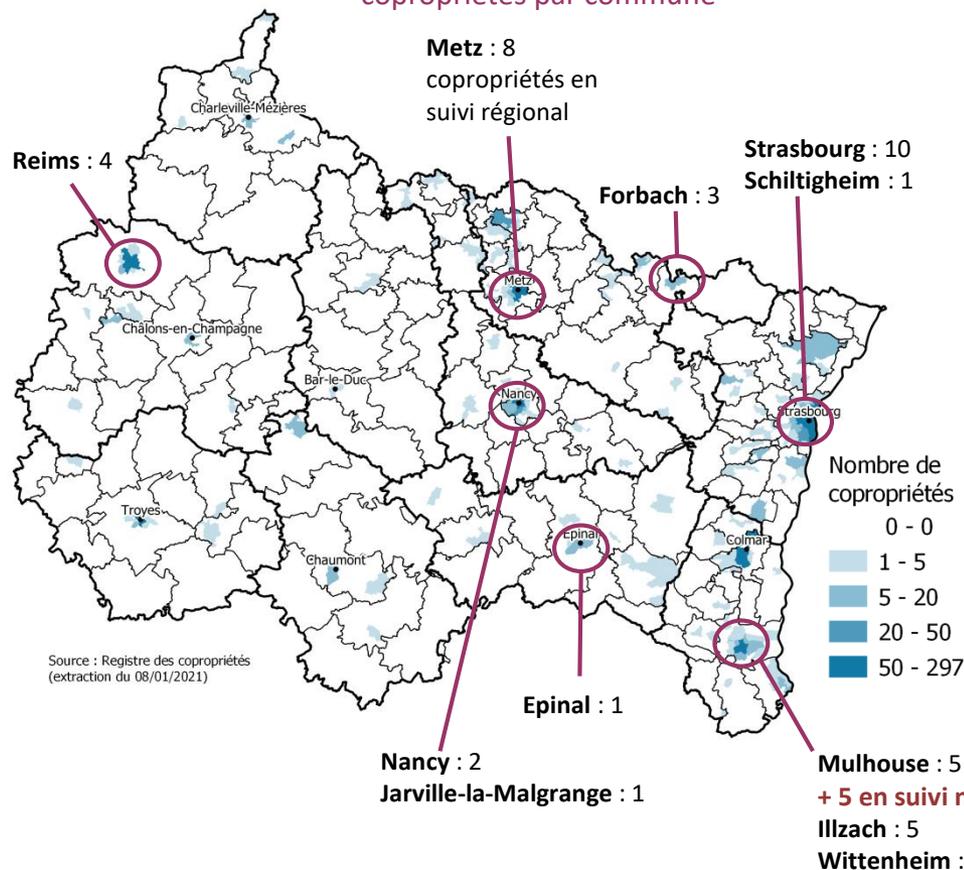
Près de 70 observatoires recensés

## Enjeux

- Une galaxie de l'observation qui couvrent les champs de la construction, de l'habitat, de l'hébergement, du foncier
- Des échelles d'observations du local au régional et une connexion avec les observatoires nationaux

# Utiliser le « Plan Initiative copropriété » pour les copropriétés les plus en difficulté

Carte des villes inscrites au Plan Initiative Copropriétés et nombre de grosses copropriétés par commune



**47 copropriétés**  
**5 000 logements**  
**en suivi renforcé**



**75%** des copropriétés en stratégie de redressement

**72%** de plus de 50 logements

## Enjeux

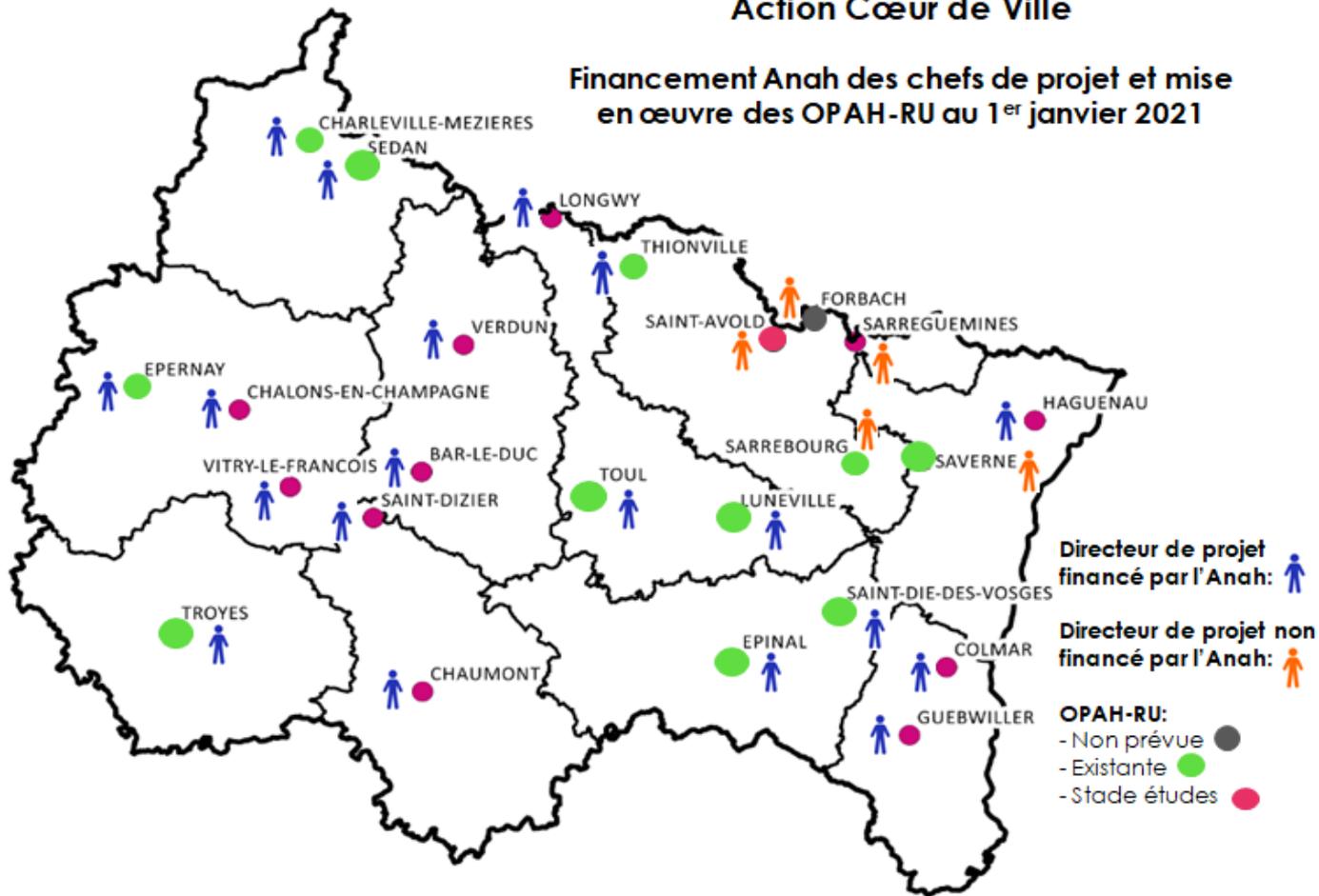
- Un plan opérationnel pour accompagner les copropriétés les plus en difficulté pour lesquelles les dispositifs mis en place n'ont pas été suffisants
- Coordonner l'action des acteurs de la copropriété: ANAH, DREAL/DDT, collectivités, partenaires, etc.
- Instaurer de nouveaux outils pour débloquer des situations stagnantes

Le terme « grosses copropriétés » englobe les copropriétés ayant au moins 50 lots.

# Renforcer l'attractivité des territoires avec le programme Action Cœur de Ville

## Action Cœur de Ville

Financement Anah des chefs de projet et mise en œuvre des OPAH-RU au 1<sup>er</sup> janvier 2021



24 villes ACV

## Enjeux

- Requalifier le centre ancien avec le déploiement d'OPAH-RU
- Favoriser l'élaboration d'une stratégie cohérente en lien avec les partenaires en recrutant un chef de projet dédié à ACV
- Confirmer le rôle de centralité des villes de taille moyenne dans le maillage territorial

# Accompagner les ménages modestes dans la rénovation énergétique dans la durée avec les dispositifs de l'ANAH

## L'ANAH, depuis 10 ans c'est:

563 M d'€  
d'aides

84 276 logements  
10 767 lgt en copros  
11 602 conventionnements

1 421 M d'€  
de travaux

Plus de 55 000  
rénovations Habiter  
Mieux depuis 2011



### Enjeux

- Des dispositifs qui accompagnent les ménages depuis 10 ans
- Une stabilité des objectifs et une diversification de l'offre habiter Mieux qui ont permis de renforcer la dynamique de rénovation énergétique dans le Grand Est

Logements  
rénovés

55 459

10 767

17 839

10 978

5 162 avec travaux  
6 440 sans travaux

Accompagner les besoins de nos habitants  
Les aides

# Une dynamique de la rénovation énergétique qui s'amplifie



11 562 logements  
78 M€  
**+70%**



4 785 Eco-PTZ  
66 M€  
**+140%**



Crédit d'Impôt sur la Transition Énergétique

76 512 CITE  
107 M€  
**-37%**

3 dispositifs complémentaires

## Enjeux

- Diversifier l'offre et adapter les aides aux différentes situations
- Réduire l'impact financier des travaux de rénovation énergétique sur les ménages
- Permettre à l'ensemble des ménages de bénéficier d'aides

Source : CERC. Chiffres de 2019. Le taux est une comparaison par rapport à l'année précédente.

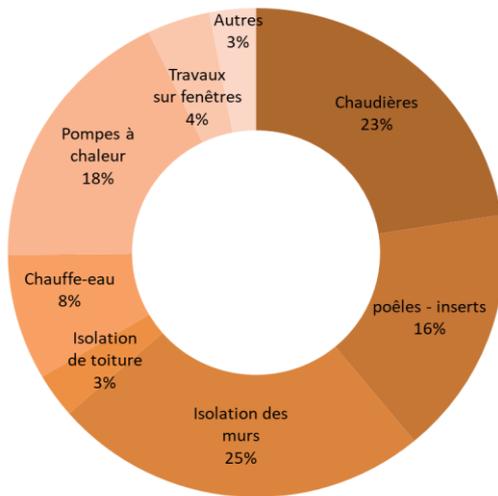
**Clés de lecture** : La baisse observée sur le CITE est due à sa fusion avec Habiter Mieux Agilité pour former MaPrimeRénov'.

# Utiliser MaPrimeRénov' pour tous les publics, pour les projets plus simples

12 612 dossiers  
67,6 M€ d'aides engagés  
173 M€ de travaux

Le Grand Est, 3<sup>ème</sup> région de France dans la mobilisation de MaPrimeRénov'

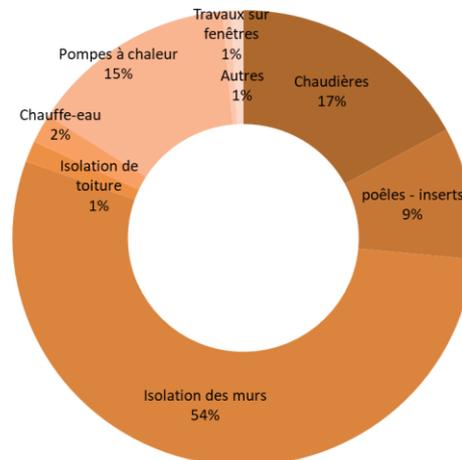
Nombre de gestes financés



Remplacement de chaudière et isolation des murs représentent  $\frac{1}{2}$  des gestes

Mais l'isolation des murs représente seule  $\frac{1}{2}$  des montants

Montant d'aide par geste



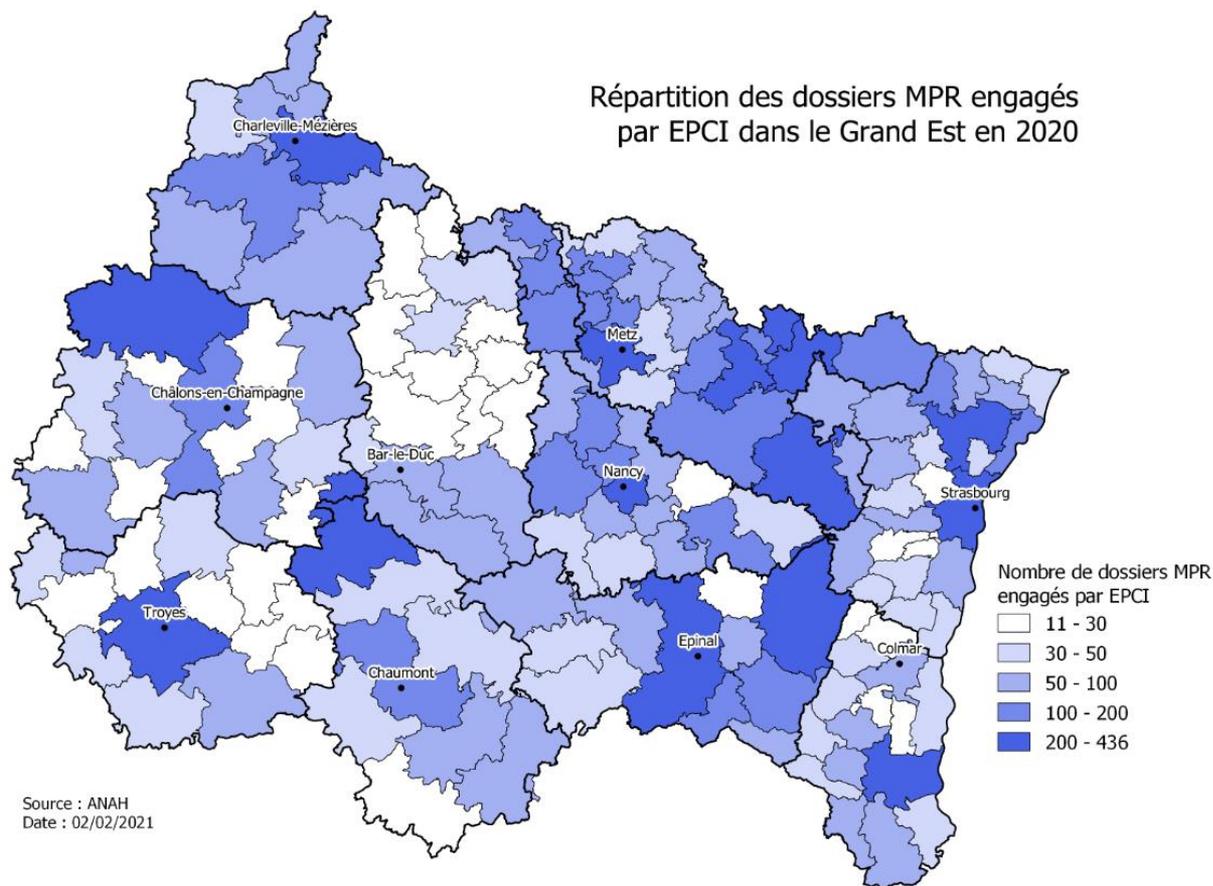
## Enjeux

- MaPrimeRénov fusionne le CITE et Habiter Mieux Agilité pour permettre à l'ensemble des propriétaires occupants, de bénéficier d'aides (montants conditionnés aux ressources)
- Une aide en ligne facile à mobiliser
- Une aide qui s'élargit à tous les publics en 2021

Issu des données MPR ANAH au 31/12/2020

# Mobiliser l'ensemble des offres ANAH dont MaPrimeRénov' pour massifier la rénovation énergétique

81 dossiers par EPCI en moyenne



## Enjeux

- Générer un maximum de rénovations sur tous les territoires en utilisant MaPrimeRénov' en complément des offres historiques de l'ANAH
- Utiliser l'ouverture de ces offres à tous les niveaux de revenus, ainsi qu'aux propriétaires bailleurs et aux copropriétaires

# Des aides autonomie en synergie pour adapter plus de logements

2 026 dossiers  
et  
7,7 M€ engagés  
par  
l'ANAH en 2020

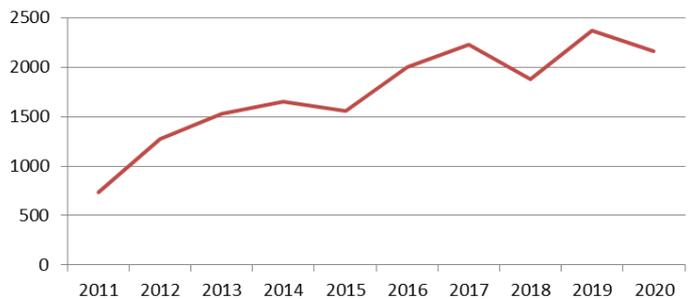
1 541 dossiers et  
7,6 M€ engagés  
par  
Action Logement  
en 2020

3 567 dossiers  
adaptation de  
logements en 2020

## Enjeux

- Un dispositif ANAH historique en constante progression depuis 2011 en réponse aux besoins des territoires
- 17 783 adaptations de logements avec l'ANAH depuis 2001
- Une synergie avec le dispositif Action Logement depuis 2020 pour un appui encore plus important

nombre de dossiers autonomie financés par l'ANAH

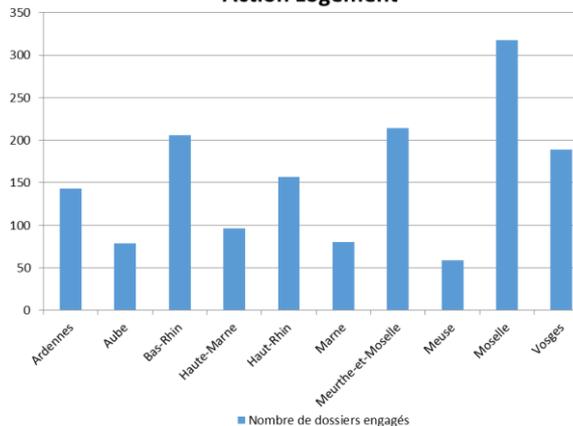


Données Infocentre et Action Logement janvier 2020

Action logement finance les adaptations de sanitaires, l'ANAH finance les adaptations de sanitaire ainsi que les accès au logements (type monte-escalier).

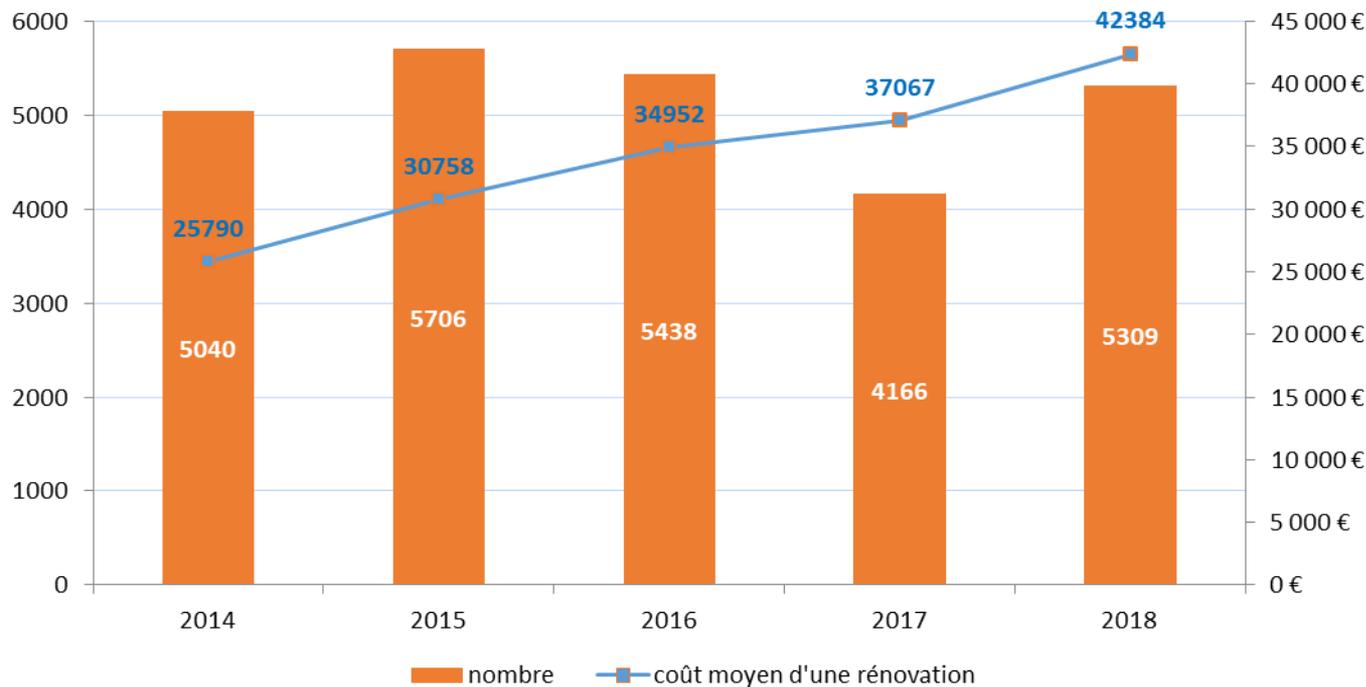
Des aides CNAV ont pu également compléter ces plans de financement pour les publics modestes.

nombre de dossiers autonomie financés par Action Logement



# Une vraie dynamique de réhabilitation du parc locatif social à travers la mobilisation de l'éco-PLS

Logements sociaux engagés dans une réhabilitation financée par un éco-PLS afin de diminuer les charges locatives des locataires



31% du parc locatif social énergivore

## Enjeux

- Un outil de maîtrise des charges des locataires
- Un investissement important de la part des bailleurs (augmentation du coût moyen des rénovations)
- Pour des rénovations de plus en plus performantes : gain énergétique moyen de 38%

**Clés de lecture :** une étude sur les 10 ans de l'éco-PLS met en lumière son impact sur le déclenchement de travaux de rénovation énergétique, son ciblage sur les logements les plus énergivores et l'importance des gains énergétiques induits pour les locataires: <https://www.banquedesterritoires.fr/eclairages-n-24>

# Des aides européennes 2014/2020 qui vont être totalement mobilisées

Objectifs 2023 des programmes opérationnels pour la rénovation thermique de logements sociaux	
Région	Nb de logements
Alsace	2 800
Lorraine	15 000
Champagne-Ardenne	5 400
<b>TOTAL Grand-Est</b>	<b>23 200</b>

## Consommation en juillet 2019

- Alsace:  
2,4 M€  
801 logements
- Champagne-Ardenne  
4,3 M€  
1 186 logements
- Lorraine  
32,5 M€  
9 577 logements

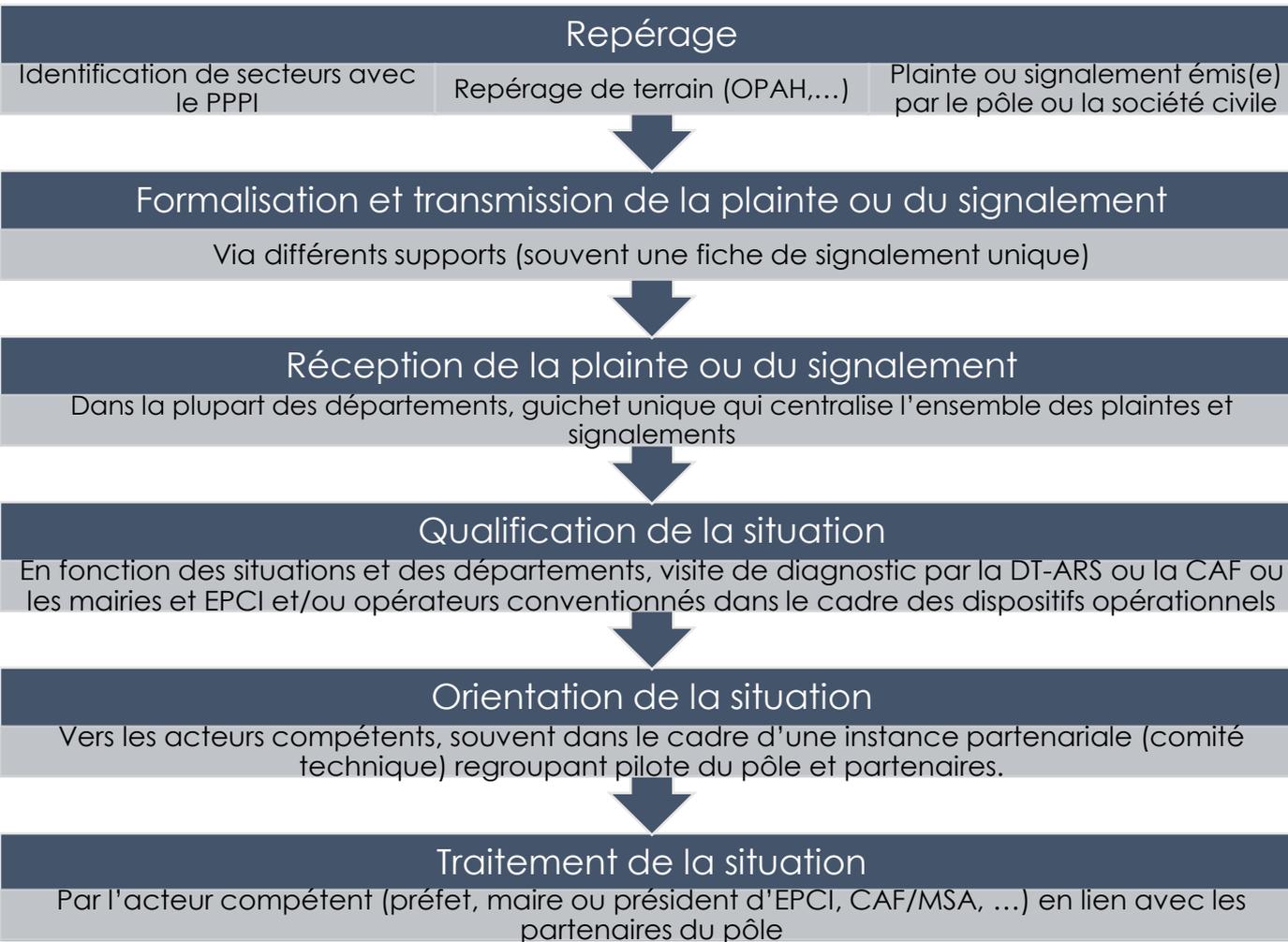
Près de 40 M€  
engagés

## Enjeux

- Des dispositifs de soutien à la rénovation thermique des logements qui s'adressent aux bailleurs sociaux porteurs d'opérations de rénovation énergétique des logements sociaux existants
- Une consommation prévisionnelle de 100% de l'enveloppe

*Clés de lecture : le programme FEDER permet de programmer des aides et de les payer jusqu'au 31/12/2023.*

# Traiter l'habitat indigne de manière partenariale et adapter au contexte local : le PDLHI



**Plus de 2880 signalements en 2018**

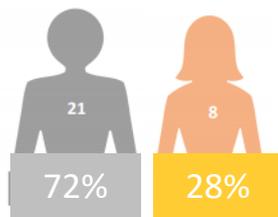
## Enjeux

- Un dispositif adapté qui définit son fonctionnement en s'appuyant sur les partenariats locaux et sur les dispositifs existants
- Des plans départementaux pour suivre les actions opérationnelles incitatives et coercitives pour repérer et traiter les situations et accompagner les ménages
- Une action concrète ciblée ayant permis de doubler le nombre de procédures entre 2015 et 2018

# Tester un dispositif partenarial innovant dans la lutte contre l'incurie (54)

**Qu'est que l'incurie ?** Elle prend diverses formes et se caractérise par l'accumulation de déchets ou divers objets dans un logement à l'origine d'un risque sanitaire aggravé pour son occupant et pouvant porter atteinte à sa sécurité physique ou à sa santé.

## Equipe Pluridisciplinaire dédiée aux Situations d'Incurie dans le Logement (EPSIL)



### Profil type des personnes en situation d'incurie (rapport d'activité 2019 – Espoir 54):

- Un homme célibataire de plus de 60 ans
- Retraité ou sans emploi
- Vivant majoritairement en ménage isolé en étant propriétaire (52%) ou locataire (48%)

Concerne autant les propriétaires que les locataires

## Enjeux

- Lutter plus efficacement contre l'habitat indigne et accompagner les personnes les plus vulnérables
- Tester un dispositif efficient de lutte contre les situations d'incurie dans le logement et adapté aux enjeux humains

### Un dispositif expérimental en Grand Est testé depuis 2018 (jusqu'à fin 2021)

- ♦ Une équipe pluridisciplinaire (éducateur et psychologue) intervient à la demande du comité départemental de lutte contre l'Habitat indigne pour apporter un accompagnement adapté à chaque situation sur 9 mois (renouvelable 1 fois) visant à :
  - Prendre contact et rechercher l'adhésion de l'occupant
  - Remédier à la situation d'incurie tout en favorisant le maintien à domicile
  - Mobiliser les partenariats nécessaires avec les organismes de droit commun pour favoriser la mise en place des mesures d'accompagnement nécessaires (soins, aide à domicile) et assurer un relais du suivi sur la durée
- ♦ Une trentaine de situations suivies avec l'objectif de traiter 15 à 20 nouveaux cas / an. En raison de la crise sanitaire, une douzaine de nouveaux cas ont été suivis en 2020.

# Déployer un service d'accompagnement partenarial et cofinancé

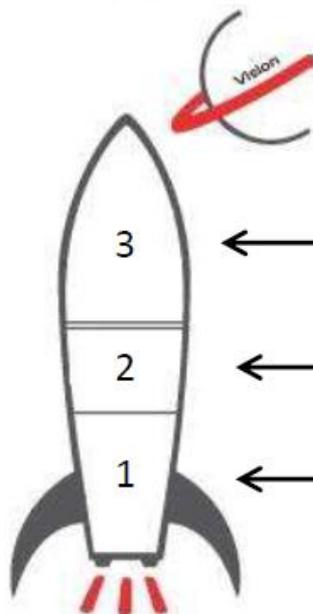
LE RÉSEAU « FAIRE »



+ Un partenaire régional en complément des conseillers FAIRE :



Un budget global de 14,7 M€ sur 3 ans



← Assurer le suivi technique et financier des chantiers

← Accompagner Animer

← Informer Conseiller



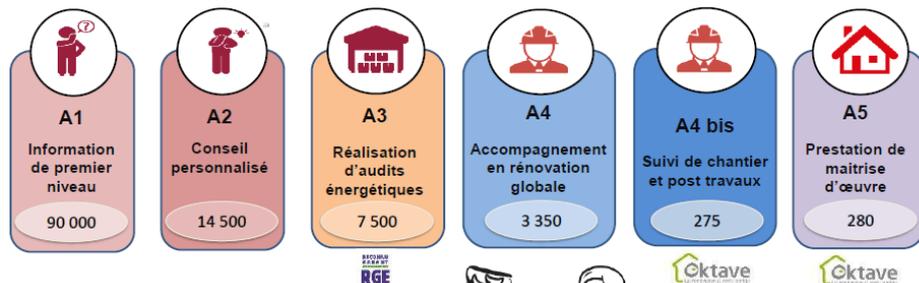
## Enjeux

- Conseiller et accompagner les ménages et les professionnels du petit tertiaire pour leurs travaux
- Accroître les dynamiques territoriales de rénovation et massifier les travaux
- S'articuler avec l'accompagnement ANAH qui représente des volumes annuels de 7 à 8 M€

**Clés de lecture :** Le programme CEE SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique) est mis en œuvre en Grand Est dès le 01/01/2021. Les collectivités cofinancent ce programme. Il remplace les EIE et les PTRE financées jusque là.

Accompagner les besoins de nos habitants  
Les structures d'accompagnement

# Couvrir tous les EPCI en 2021 par le Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique



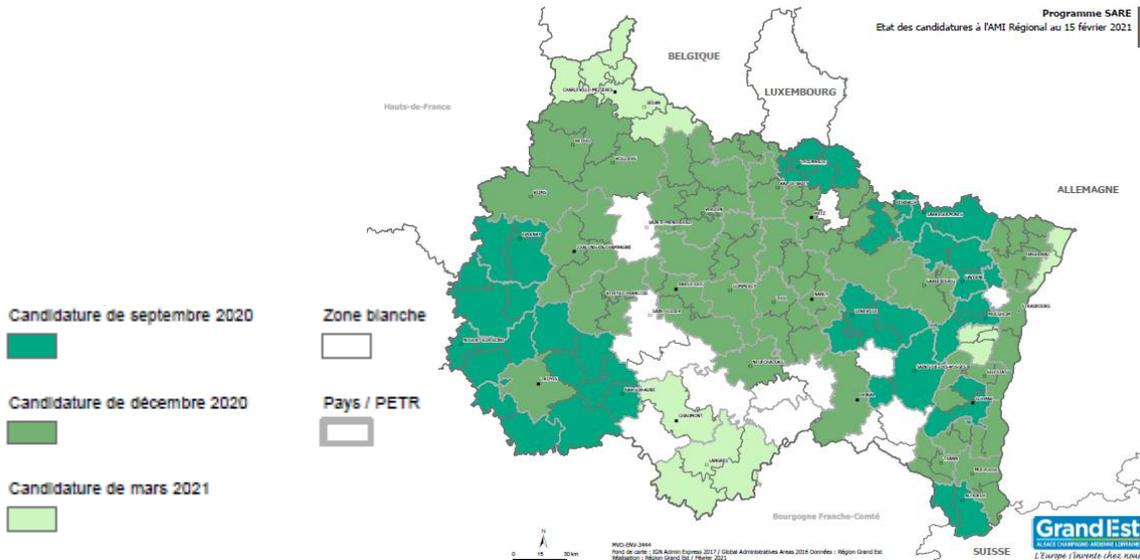
Après des ménages

Propriétaires occupants, bailleurs ou locataires, copropriétés ou logements individuels



climaxion  
certifier • éconômiser • valoriser

Programme SARE  
Etat des candidatures à l'AMI Régional au 15 février 2021



75 EPCI couvertes  
au 01/01/2021

## Enjeux

- Couvrir l'ensemble du territoire en conseiller pour assurer une homogénéité de traitement de tous
- Permettre de conseiller tous les publics, professionnels comme particuliers, locataires, propriétaires ou copropriétaires

# Démarches régionales partenariales pilotées au bénéfice des Territoires / acteurs



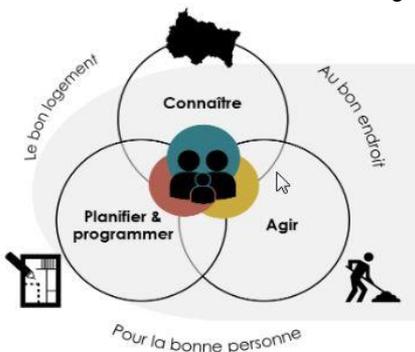
Mise à disposition de boîtes à outils



Connaître et agir en faveur de son parc de copropriétés



Intégrer le vieillissement dans sa politique habitat et dans son projet de territoire



Otole : un outil pour mieux évaluer et territorialiser les besoins en logements



Lutte contre la vacance des logements : Boîte à outils et test sur des territoires pilotes



Mise à disposition de guides / référentiels régionaux



Plus d'une dizaine d'outils à disposition pour relever les défis du logement

## Enjeux

- Développer et mettre à disposition des outils pour mieux connaître et répondre aux enjeux régionaux et aux besoins des territoires
- Tester et expérimenter des démarches pour permettre leur évolution et leur reproductibilité à différentes échelles



Test de démarches / expérimentation



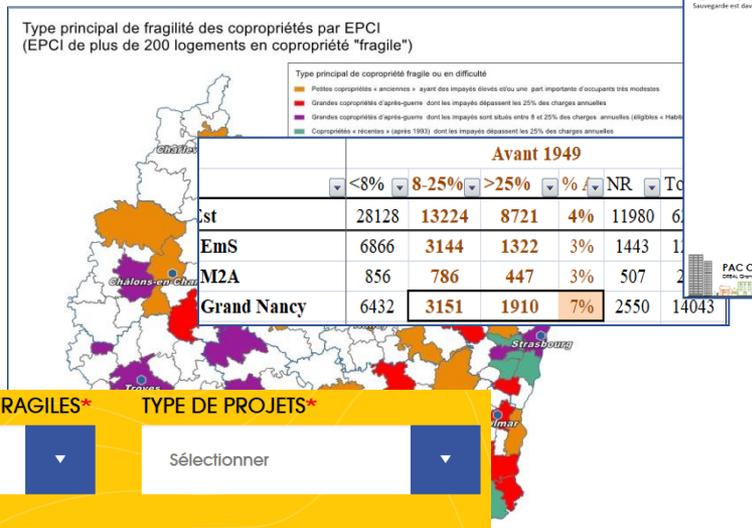
Programme d'intérêt général Transition écologique HAUT-RHIN

PIG Post Fessenheim : Un programme spécifique pour dynamiser la rénovation énergétique

Rénov'Act : une démarche pour dynamiser le marché local de la rénovation

# Accompagner les collectivités dans leur stratégie « copropriété » avec PAC Copro

- Connaître son territoire à travers des cartes et des données



« Opah Copropriété Dégradée » Fiche outil

Une aide pour qui ? Une aide pour quoi ?

L'Opah Copropriété Dégradée est un dispositif ciblé sur une ou plusieurs copropriétés consistant en un **audit dégradé** et un **autre type de difficulté** (ex. impayés élevés, cumul de difficultés sur l'ensemble des dimensions et/ou à un niveau trop élevé selon le Plan de Sauvegarde est davantage indiqué).

Suite à une étude pré-opérationnelle (voir fiche outil), la signature d'une convention de ce type permet de définir un **programme d'accompagnement global** (travaux matériels, techniques, sociaux...) et d'**accéder à des aides aux travaux de l'Anah** - intermédiaires - entre les aides « Copropriétés fragiles » et les aides « Plan de Sauvegarde ».

Tableau des aides :

Aides	
Travaux pour les copropriétés de moins de 100 logements	<ul style="list-style-type: none"> <li>20% du montant des travaux HT pour l'entretien des équipements en usage collectif</li> <li>50% en cas de « Sin. Sin. dégradation de l'état de l'immeuble »</li> <li>100% du montant des travaux « travaux de sécurité » et « travaux de sécurité incendie »</li> </ul>
Aides en faveur des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> <li>20% du montant des travaux HT pour l'entretien des équipements en usage collectif</li> <li>50% en cas de « Sin. Sin. dégradation de l'état de l'immeuble »</li> <li>100% du montant des travaux « travaux de sécurité » et « travaux de sécurité incendie »</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de l'Anah - Mieux de 100€</li> <li>Prise de l'Anah - Mieux de 100€</li> <li>Prise de l'Anah - Mieux de 100€</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanisme à l'usage de l'Anah - Mieux de 100€</li> <li>Mécanisme à l'usage de l'Anah - Mieux de 100€</li> <li>Mécanisme à l'usage de l'Anah - Mieux de 100€</li> </ul>

L'Opah CD peut le cas échéant s'articuler avec d'autres interventions urbaines (ex. aménagements) et avec d'autres outils, notamment de soutien immobilier (voir fiche portage) « voir des outils concertés (voir fiche outils concertés) ».

Pour plus de détails, veuillez contacter votre DDT-Opah.

PAC Copro OPH - Grand Est

Fiche outil « Opah Copropriété Dégradée »

Un outil en ligne pour accompagner l'élaboration d'une stratégie territoriale

- ## Enjeux
- Fournir un premier regard sur l'état du parc de copropriétés de chaque collectivité
  - Repérer les principales difficultés auxquelles les copropriétés sont confrontées
  - Elaborer une stratégie adaptée à la typologie de son territoire en choisissant les outils adéquats parmi le panel existant (au travers de fiches, exemples, etc.)

TYPE DE COPROPRIÉTÉS FRAGILES\*      TYPE DE PROJETS\*

Sélectionner ▼      Sélectionner ▼

DEGRÉ DE CONNAISSANCE\*      LOCALISATION

Sélectionner ▼      Sélectionner ▼

- Elaborer sa stratégie à partir de fiches outils et de retours d'expériences semblables

Source : site <https://paccopro-dreal-gd-est.fr/>

Ce site web, réalisé par la DREAL avec l'aide d'un bureau d'étude, et financé par l'ANAH, est à disposition des collectivités. Il exploite les données du registre des copropriétés afin d'aider les collectivités à mesurer les enjeux en terme de copropriétés sur leur territoire et à initier ou conforter des stratégies d'accompagnement.